



LE DEVOIR

Israël: la pression continue de monter

ALEXANDRE SHIELDS

Tacitement menacé par Israël, le premier ministre palestinien, Ismaïl Haniyeh, a exhorté hier les activistes qui retiennent en otage depuis neuf jours le caporal israélien Gilad Shalit à ne pas tuer ce dernier et à bien le traiter après l'expiration de l'ultimatum fixé par les ravisseurs. Cette tentative d'apaisement n'a pas ébranlé la volonté du premier ministre israélien, Ehoud Olmert, de maintenir la pression sur l'Autorité palestinienne. Il a d'ailleurs accusé le Hamas d'«escalade dans le terrorisme» après la chute d'une roquette au cœur de la ville d'Ashkelon, au sud de Tel-Aviv, qui n'a pas fait de blessés.

L'Armée islamique, un des mouvements qui ont revendiqué la capture du soldat, a annoncé dès l'expiration de l'ultimatum, hier matin, qu'elle ne donnerait plus de nouvelles de l'otage. «L'ennemi porte l'entière responsabilité des conséquences de ses positions et du destin du soldat», a averti un porte-parole du groupe. Il n'y a plus de discussions. Nous enlèverons d'autres soldats et colons. Mais, peu après, un autre porte-parole de cette organisation, Abou al-Moussana, a précisé: «Nous ne tuons pas les prisonniers. Notre islam requiert que nous les traitions bien.»

VOIR PAGE A 8: ISRAËL



LOAY ABU HAYKEL REUTERS

Des enfants palestiniens de Ramallah ont pris part hier à une campagne de collecte de chandelles afin d'éclairer symboliquement Gaza, où des centrales électriques ont été détruites.

Construction du CHUM et du CUSM

Les dérapages seront imputables aux professionnels

KATHLEEN LÉVESQUE

Si le projet de construction des hôpitaux universitaires CHUM et CUSM devait subir quelque dérapage de coût que ce soit ou un retard dans l'échéancier prévu, les architectes, ingénieurs et autres professionnels écoperaient d'une pénalité pouvant atteindre 25 % de leurs honoraires. À l'inverse, si les objectifs sont respectés, ils empocheront une bonification de 10 %.

C'est ce que le bureau du directeur exécutif des projets appelle un incitatif. Il s'agit à tout le moins d'un changement de culture fondamental. Le gouvernement du Québec a choisi d'introduire, dans les appels d'offres publics qui prendront fin la semaine prochaine, une clause rendant les professionnels responsables des projets du CHUM, du CUSM et de l'hôpital Sainte-Justine mais qui n'accorde pas pour autant le contrôle des projets.

Ainsi, les professionnels se retrouvent coincés entre le client (l'État) qui peut changer d'idées en

VOIR PAGE A 8: CHUM

INDEX

Actualités	A2	Éditorial	A6
Annonces	B4	Idées	A7
Avis publics	B5	Météo	B5
Carrières	B3	Monde	A5
Culture	B8	Mots croisés	B4
Décès	B4	Sudoku	B5
Économie	B1	Télévision	B7

Mamma mia, l'Italie en finale du Mondial!



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Cette partisane de l'équipe italienne, photographiée dans le quartier de la Petite Italie, à Montréal, n'en croyait pas ses yeux hier après la victoire in extremis de son équipe favorite contre l'Allemagne en demi-finale de la Coupe du monde de soccer.

LA COUPE DU MONDE VOUS PARLE

L'imparfait du subjectif

Quand Jürgen Klinsmann, l'attaquant-vedette de quantité de clubs européens et de la puissante équipe nationale de RFA puis d'Allemagne, a annoncé sa retraite à l'issue de la Coupe du monde de 1998, plusieurs se sont évidemment enquis de ses projets. Devenir entraîneur? Non, il n'était pas intéressé. La page du football semblait définitivement tournée. En plus, il s'en allait vivre aux États-Unis, où le soccer ne déchaîne pas précisément les masses.

Mais chassez le naturel, le voilà qui revient au bungalow, et la transition peut prendre du temps quand on a passé une vie au sommet de son art. Aussi, lorsque des quidams un peu au fait de la chose footballistique ont noté qu'un dénommé Jay Gopping, qui s'alignait avec la petite équipe californienne Orange City Blue Star, ressemblait étrangement à Klinsmann, ils sont allés le voir pour lui dire qu'il avait un sosie fort célèbre.

On voit ici poindre le punch à 100 kilomètres. Gopping, c'était Klinsmann. Il jouait sous un nom d'emprunt. Il avait 39 ans, et il voulait avoir la paix. Il ne se doutait pas de la tournure qu'allait prendre les choses par-delà quelques années.

2004. Sous Rudi Völler, la Mannschaft connaît un championnat d'Europe des nations désastreux: deux défaites, une nulle contre la petite Lettonie, élimination dès le tour préliminaire. Völler s'en va, et les dirigeants du foot allemand décident d'appeler Klinsmann à la rescousse pour préparer la Coupe du monde qui se déroulera à la maison et qui montrera au monde la nouvelle Allemagne, réunifiée, qui ne craint pas d'exprimer sa fierté nationale même si le concept est historiquement chargé. Il accepte, à l'express condition d'être le seul maître à bord. Il em-

mène avec lui son vieux compagnon d'armes Oliver Bierhoff, qui prend le poste d'entraîneur adjoint.

En boutade, on raconte que Klinsmann a apporté de Californie des idées originales, totalement étrangères à la tradition sportive germanique: marquer des buts est une bonne chose, et il n'est pas interdit de donner un spectacle. Et, sous sa gouverne, l'Allemagne ne joue pas comme... l'Allemagne.



Jean Dion

La critique enflammée

Bien sûr, une approche moins méthodique que celle à laquelle on s'était habitué depuis tant d'années, moins parfaite, plus subjective, moins scientifique, moins réglée au quart de tour, favorise certains ratés et enflamme les critiques. En mars dernier, quand l'Allemagne s'est fait rosser 1-4 par l'Italie en match amical à Florence, le choc a été considérable. Des députés au Bundestag sont même allés jusqu'à exiger que Klinsmann compare devant une commission du Parlement: «affaire nationale», on n'allait tout de monde pas foncer vers une humiliation dans «notre» Coupe du monde. On s'est mis en frais de trouver au sélectionneur une panoplie de défauts. Il n'habite pas en permanence en Allemagne, et sa tête est en Californie. L'équipe est mal préparée, trop jeune. Klinsmann a été trop audacieux en titularisant le gardien Jens Lehmann aux dépens du dieu Oliver Kahn.

Mais depuis trois semaines, tout ça avait été oublié. La Mannschaft a passé le premier tour sans accro, puis a battu la Suède avant de s'offrir la puissante Argentine. Il était écrit que le pays hôte allait être l'hôte jusqu'à la fin, et tant pis pour les invités.

Le seul problème, c'est que ce dénouement ne faisait pas partie des plans de l'Italie. Et si marquer

des buts est en effet une belle et bonne chose, on n'en empile pas quatre ou cinq contre le *catenaccio*, le cadenas à chaîne, le célèbre verrou défensif si efficace qui fait tant rager l'adversaire et, souvent, l'amateur de beau jeu, surtout quand il y a un certain Cannavaro pour dire désolé, mais ça ne passe pas. Hier, on a eu droit en tous points au match auquel tout le monde s'attendait, deux géants qui refusent de céder un pouce de terrain, qui sont au fond trop égaux, tout en étant radicalement différents, pour que la machine s'embarle. Une vraie de vraie bataille de tranchées, disputée avec abandon, féroce, épuisante, totale. Du grand football.

Et après 118 minutes de parcours sans faute qui pourrait trouver son illustration dans la domination exercée par les gardiens sur leur zone de réparation et où toute tentative d'imposer le tempo semblait tourner court, il a effectivement fallu un tir imparable de Fabio Grosso, une «frappe enroulée» comme disent ceux qui connaissent ça, pour trouver un vainqueur. Il fallait qu'à un moment donné, quelqu'un n'y puisse rien. Sinon, ils seraient encore en train de jouer.

La rédemption

Et quelle rédemption pour l'Italie, messieurs dames, ne l'oubliez pas. D'abord, battre l'Allemagne, ce n'est point de la tarte. Battre l'Allemagne en Allemagne, vous m'en direz des nouvelles. Et battre l'Allemagne à Dortmund, où elle n'avait jamais perdu de toute sa vie d'Allemagne, bien c'est ça qui est ça.

VOIR PAGE A 8: MONDIAL

Quand les robots montent sur les planches

Ils règnent sur les écrans et s'apprentent à envahir les scènes du monde. Trois productions théâtrales et chorégraphiques leur ont récemment donné la vedette. À quand R2-D2 dans le rôle de Hamlet?

FRÉDÉRIQUE DOYON

À New York en avril dernier, la pièce *Hedda Gabler*, du dramaturge Henrik Ibsen, s'est métamorphosée en *Hedda Tron*, une poignée de robots donnant la réplique au personnage central humain, trop humain... En mars à Adélaïde, des robots à géométrie variable croisaient le fer avec les danseurs de l'Australian Dance Theatre. Une «robote» tombait aussi amoureuse d'un homme — un vrai — dans une création théâtrale suisse.

Autant de productions artistiques qui, bien que de nature et d'ambition différentes, font une place de choix, sur les scènes traditionnelles, à des créatures mécaniques issues de la robotique. Donner la vedette à des automates n'est certes pas nouveau, mais l'astuce se confie généralement aux cercles plus restreints de la culture underground. Assisterait-on à l'avènement des robots sur les grandes scènes?

«Je pense qu'ils [les robots] ont les moyens, après avoir été héros de romans ou stars de cinéma, de

devenir de véritables bêtes de scène», écrivait récemment le metteur en scène suisse Christian Denisart dans le cadre d'une nouvelle exposition consacrée à la robotique au Futuroscope de Poitiers, en France.

«Présentement, le théâtre mécanique est plutôt scénographique», note le designer québécois Louis-Philippe Demers, qui s'est exilé en Europe en 1999, puis en Asie, parce que le marché québécois, bien qu'il ait beaucoup évolué, demeure modeste. «Il y aura sûrement de plus en plus de machines sur la scène, reflet de la vie qui nous entoure, sans toutefois complètement reléguer l'interprète au second rang.»

VOIR PAGE A 8: ROBOTS



PHOTO: LOUIS-PHILIPPE DEMERS

Un danseur de l'Australian Dance Theatre en interaction avec un des robots à géométrie variable du designer québécois Louis-Philippe Demers.

• LES ACTUALITÉS •

Discovery réussit son retour dans l'espace

Cap Canaveral — Après deux reports consécutifs de son lancement ce week-end en raison des mauvaises conditions météorologiques, *Discovery* a réussi son décollage hier du Centre spatial Kennedy en Floride, avec à son bord sept membres d'équipage.

Discovery, qui a décollé à 14h38 locales avant d'être mise en orbite, doit acheminer du ravitaillement à la Station spatiale internationale (ISS). C'est le premier lancement d'une mission spatiale habitée américaine le jour de la fête nationale des États-Unis et seulement le deuxième depuis la catastrophe de *Columbia*, qui avait tué sept astronautes en 2003.

Les ingénieurs de la NASA avaient décidé de maintenir le lancement de la navette hier malgré la découverte d'une fissure sur la mousse isolante du réservoir externe. Une vidéo du lancement n'a pas révélé dans l'immédiat d'anomalie, de débris ou de mousse qui se seraient détachés. Mais sur des photos, en revanche, on pouvait voir de petits morceaux se détacher du réservoir, dont au moins un qui a heurté la navette. Des ingénieurs de la NASA vont passer les jours à venir à examiner les images.

Lundi, une fissure de 12,7 cm de long et 20,3 cm de profondeur a été découverte sur la mousse isolante recouvrant le réservoir externe de la navette, plongeant le décollage de *Discovery* dans l'incertitude. Mais après avoir examiné la question, les responsables de la NASA ont décidé de maintenir le lancement hier, estimant qu'il n'y avait pas de danger réel pour la navette. «La mousse est acceptable et prête à voler», a affirmé Bill Gerstenmaier, administrateur associé de la NASA.

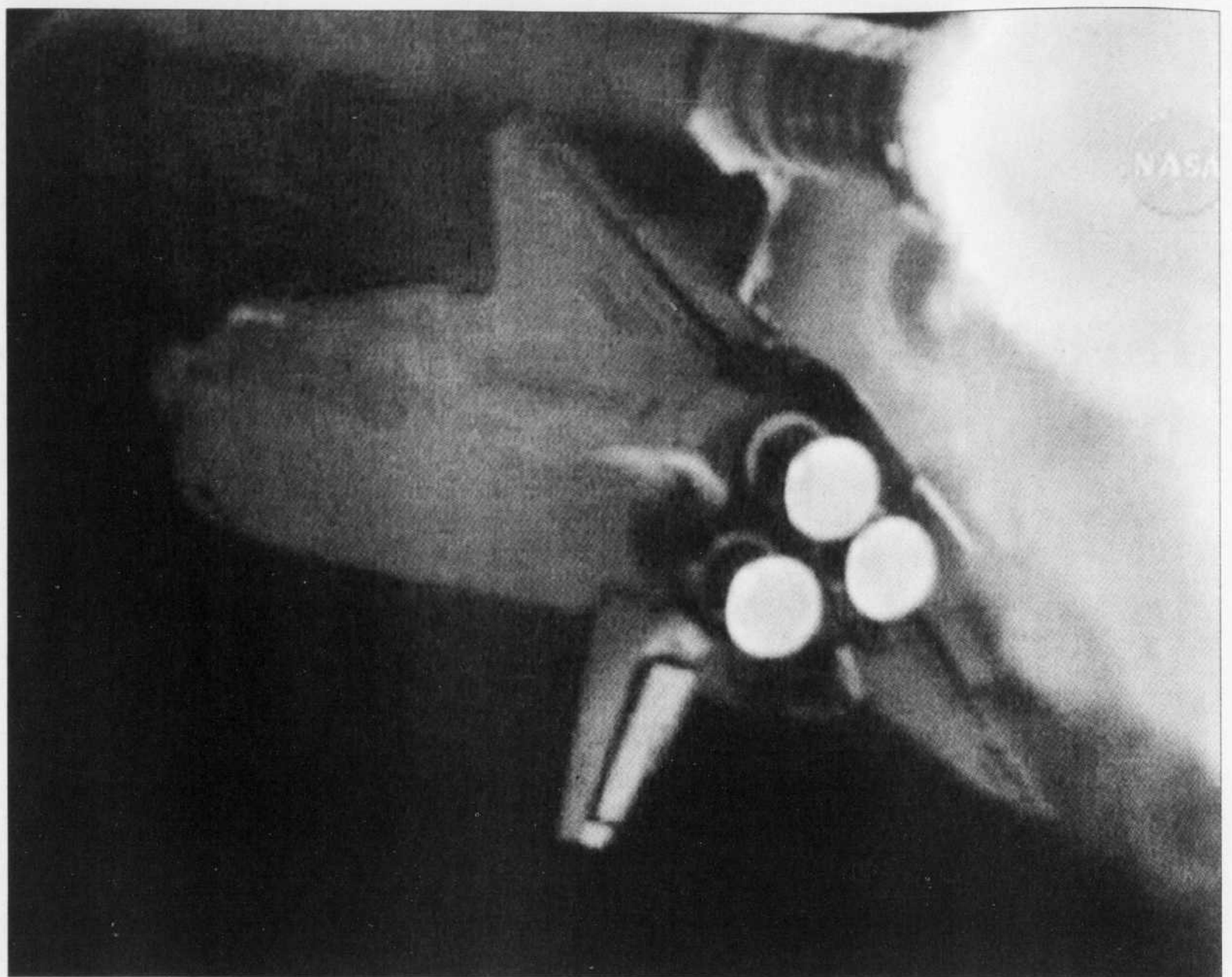
L'agence spatiale américaine a dépensé des millions de dollars pour empêcher que des morceaux de mousse ne se détachent du réservoir au décollage, un problème qui avait causé la perte de *Columbia*. Le phénomène s'était à nouveau produit lors de la mission de *Discovery* l'an dernier, au grand dam des ingénieurs mais sans conséquence pour la navette.

Un autre problème technique est apparu hier matin dans un circuit de secours lié au fonctionnement de radiateurs sur les fusées de propulsion. Une équipe a été envoyée pour régler cette défaillance mineure qui, de toute façon, n'aurait pas empêché la navette d'effectuer sa mission normale, a indiqué la NASA.

Discovery doit acheminer du ravitaillement à l'ISS. Parmi ses sept membres d'équipage, le spationaute allemand Thomas Reiter, de l'Agence spatiale européenne, fera uniquement le voyage aller. Il séjournera en effet à bord de la Station spatiale internationale au cours des six prochains mois.

La mission devrait donner lieu à deux, voire trois sorties dans l'espace, assurées par l'Américain Piers Sellers et le Britannique Mike Fossum. La NASA espère pouvoir ajouter une journée à la mission afin de tester des techniques de sortie dans l'espace pour réparer d'éventuels dommages causés au revêtement thermique de *Discovery*.

Selon la NASA, la chute éventuelle de morceaux de mousse isolante au décollage ne devrait pas menacer l'équipage de *Discovery*, même s'ils venaient à endommager le revêtement de la navette. L'agence spatiale



La navette *Discovery* a décollé à 14h38 pour une mission de ravitaillement de la Station spatiale internationale.

NASA REUTERS

américaine a en effet conçu de nouvelles techniques d'inspection et de réparations en orbite. Et, en cas de nécessité, les astronautes pourront rester à bord de l'ISS en attendant l'arrivée d'une navette de secours.

Steve MacLean

Par ailleurs, l'astronaute canadien Steve MacLean estime que le lancement de la navette spatiale *Discovery* semble s'être bien déroulé, mais il préfère at-

tendre quelques jours pour avoir l'assurance qu'il n'y a pas de problème.

M. MacLean, qui a observé le décollage de la navette depuis l'Agence spatiale canadienne à Saint-Hubert, sur la Rive-Sud de Montréal, a expliqué que les huit minutes écoulées avant que *Discovery* ne se sépare des propulseurs d'appoint étaient cruciales. Il souhaite consulter les données des caméras qui ont filmé le vol, a-t-il dit, ajoutant

que cela prendrait environ quatre jours.

Le bras canadien à bord de la Station spatiale internationale sera également utilisé pour vérifier la présence d'éventuels dommages à la navette.

Si tout se passe bien avec *Discovery*, M. MacLean montera à bord du prochain vol de la navette Atlantis, prévu pour la fin août.

Associated Press et Presse canadienne

Université d'Ottawa

Lauréats

2006 du

Prix d'excellence pour le leadership au Canada

Lauréats



Jean Béliveau, membre du Temple de la renommée du hockey



Stephen A. Jarislowsky, président et chef de la direction, Jarislowsky Fraser Limited



Louise Arbour, Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme

Récipiendaire du prix Meritas-Tabaret



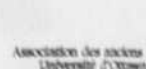
Mary Lou Finlay, journaliste émérite



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

Pour de plus amples informations au sujet de ces prix et du dîner d'honneur qui aura lieu au Musée des beaux-arts du Canada, le 7 novembre 2006, composez le 613 562-5276 ou visitez le www.leadershipcanadien.uOttawa.ca



Musée des beaux-arts
du Canada National Gallery
of Canada

Conseil d'agglomération de Longueuil

La Commission municipale du Québec établira le budget avant la fin de juillet

ALEXANDRE SHIELDS

Le lendemain de l'échec du conseil d'agglomération de Longueuil de s'entendre sur son budget, la ministre des Affaires municipales du Québec, Nathalie Normandeau, a déploré la mésentente qui perdure entre les villes défusionnées de la rive sud de Montréal. Québec promet cependant que les villes seront consultées dans le processus de fixation du budget de l'agglomération, un mandat désormais confié à la Commission municipale du Québec.

«Il est malheureux de constater que nous devons faire appel à la Commission municipale du Québec pour mettre un terme à cette situation, mais il était essentiel que le gouvernement agisse de façon responsable, et ce, dans l'intérêt des citoyens et citoyennes de la Rive-Sud», a fait savoir Mme Normandeau. Les directeurs généraux et les maires des cinq villes ne seront pas pour autant mis de côté. «On va leur donner l'occasion de se faire entendre», a promis l'attaché de presse de la ministre, Jonathan Trudeau.

Le président de la Commission, Pierre Delisle, devra compléter les travaux d'ici le 28 juillet, selon les termes du décret adopté le 14 juin dernier. Il pourra aussi utiliser les conclusions du rapport déposé au début du mois de mai par le médiateur nommé par le gouvernement dans ce dossier. Le budget ne doit pas prévoir de dépenses supérieures à 240 millions de dollars.

La mairesse de Boucherville, Francine Gadbois, a pour sa part déploré le front commun de trois autres maires absents de la rencontre prévue lundi. «Je ne crois pas que cette stratégie sera gagnante pour les citoyens. De telles actions risquent plutôt d'envenimer notre climat de travail», a-t-elle précisé.

«Nous avons fait le choix de nous présenter et de proposer des amendements dont l'acceptation était conditionnelle à un vote en faveur du budget», a ajouté Mme Gadbois, faisant valoir que son objectif était d'assurer une réduction de taxes «pour l'ensemble des citoyens de l'agglomération de Longueuil». La porte-parole des Services aux citoyens et des communications de Boucherville, Colette Ouellet, a toutefois refusé de préciser la teneur des amendements qui auraient dû être présentés lundi.

Les récriminations concernant le fonctionnement du conseil d'agglomération ont aussi refait surface hier. Le maire de Brossard, Jean-Marc Pelletier, qui ne s'est pas présenté à la rencontre lundi, a soutenu que le mode de fonctionnement de l'agglomération ne tenait pas la route et qu'il fallait le réviser. «Cette créature du gouvernement du Québec est irresponsable. Si on avait un prix citron à décerner, ce serait au gouvernement du Québec», a-t-il affirmé. Selon lui, Québec devrait plutôt s'inspirer du modèle des municipalités régionales de comtés.

Le Devoir

Grâce à SMS-MONTREAL,
rejoignez vos proches dans le monde



www.sms-montreal.com

ACTUALITÉS

Les moustiques envahissent Montréal

FABIEN DEGLISE

Attraper la piqûre de Montréal, au sens propre, n'aura jamais été aussi facile, tant pour les touristes qui débarquent en ville que pour les personnes qui vivent dans la métropole à longueur d'année.

La raison? Poussés par des conditions climatiques propices, les moustiques piqueurs touchent cette année plusieurs secteurs de la ville habituellement épargnés par ces désagréables insectes. Une situation jugée « inhabituelle » mais prévisible par plusieurs entomologistes, qui ne s'étonnent pas vraiment de voir des hordes de maringouins établir leurs quartiers d'été au centre-ville.

« La saison estivale a, pour le moment, été marquée par beaucoup de précipitations », indique le biologiste Jean-Pierre Bourassa, du Groupe de recherche sur les insectes piqueurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières. « Conséquence: les eaux stagnantes, où les larves de moustiques se développent, se sont multipliées partout, en ville comme à la campagne. Et comme les périodes d'ensoleillement n'ont pas été assez nombreuses pour les assécher et tuer ces larves avant la fin de leur croissance, on se retrouve forcément cette année avec une plus grande éclosion de moustiques. »

Le cocktail — et ses conséquences — n'a épargné, selon M. Bourassa, aucune région du Québec, y compris l'île de Montréal, où la perception d'une plus grande présence d'insectes piqueurs se généralise dans la population au rythme des vrombissements nocturnes et des irritations cutanées qui les accompagnent. On en trouve ainsi dans les secteurs de Rosemont, du Plateau Mont-Royal, du centre-ville, d'Outremont ou encore de Westmount, où pourtant, bon an, mal an, les maringouins se faisaient plutôt discrets.

Une colonie en santé

Par rapport à l'année dernière, la colonie de moustiques pourrait avoir été multipliée par deux, estime GDG Environnement, l'entreprise chargée de la surveillance des moustiques au Québec pour



Le Devoir

Les Innus veulent se lancer dans la production éolienne

Baie-Comeau — Une semaine après avoir signifié leur intention de poursuivre les gouvernements et Hydro-Québec, voilà que les Innus de Betsiamites proposent un projet de parc éolien allant jusqu'à 200 mégawatts dans le Nitassinan de la bande, sur la Côte-Nord.

Pour ce faire, les autochtones nord-côtiers s'unissent à la compagnie Northland Power.

Betsiamites tente ainsi de répondre à l'appel d'offres lancé par Hydro-Québec pour acheter de l'électricité produite par éoliennes. Le projet, s'il se réalise entièrement, pourrait se solder par un investissement de 400 millions de dollars.

La communauté pourrait éventuellement détenir une participation

par l'entremise d'une société en commandite. L'entente avec Northland Power, qui possède déjà des intérêts dans trois projets éoliens en Gaspésie, prévoit aussi des compensations financières à Betsiamites pour le territoire qui sera affecté.

La communauté n'a pas encore arrêté le ou les sites d'éoliennes, ni leur nombre ou leur dimension. Un porte-parole du conseil a dit lundi que des relevés de vent sont effectués depuis huit mois et qu'il reste encore beaucoup de données à récolter avant de préciser l'ampleur du projet, qui devra évidemment recevoir l'aval du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement avant d'aller plus loin.

Presse canadienne

Le PQ accuse Corbeil d'insouciance

Québec — En agissant avec « insouciance d'un pur amateur », le ministre des Ressources naturelles, Pierre Corbeil, est en train de saboter le développement de l'énergie éolienne au Québec, a soutenu hier l'opposition péquiste.

« C'est bien ce que je crains, a lancé le porte-parole du Parti québécois (PQ) en matière d'énergie, Rita Dionne-Marsolais, en entrevue à la Presse canadienne. Je pense que le ministre ne comprend pas l'ampleur du problème. »

La députée de Rosemont reproche au ministre Corbeil son refus d'écouter les doléances des citoyens inquiets des projets d'aménagement de parcs éoliens qui se

multiplient depuis l'annonce de la nouvelle stratégie énergétique du gouvernement Charest.

Or de plus en plus de projets présentés par des promoteurs privés font l'objet d'une levée de boucliers, aussi bien dans la région de Montréal qu'en Montérégie ou en Gaspésie, en raison du bruit des rotors et de la détérioration du paysage par l'érection de dizaines de tours.

La grogne populaire ne fera que s'amplifier tant que le gouvernement Charest laissera à l'entreprise privée la maîtrise d'œuvre des projets éoliens, a fait valoir Mme Dionne-Marsolais.

Presse canadienne

le compte du ministère de la Santé et des Services sociaux. C'est du moins ce qu'indique une mesure effectuée « dans le coin de l'île Bizard » au cours des dernières semaines, dit Christian Back, président de l'entreprise.

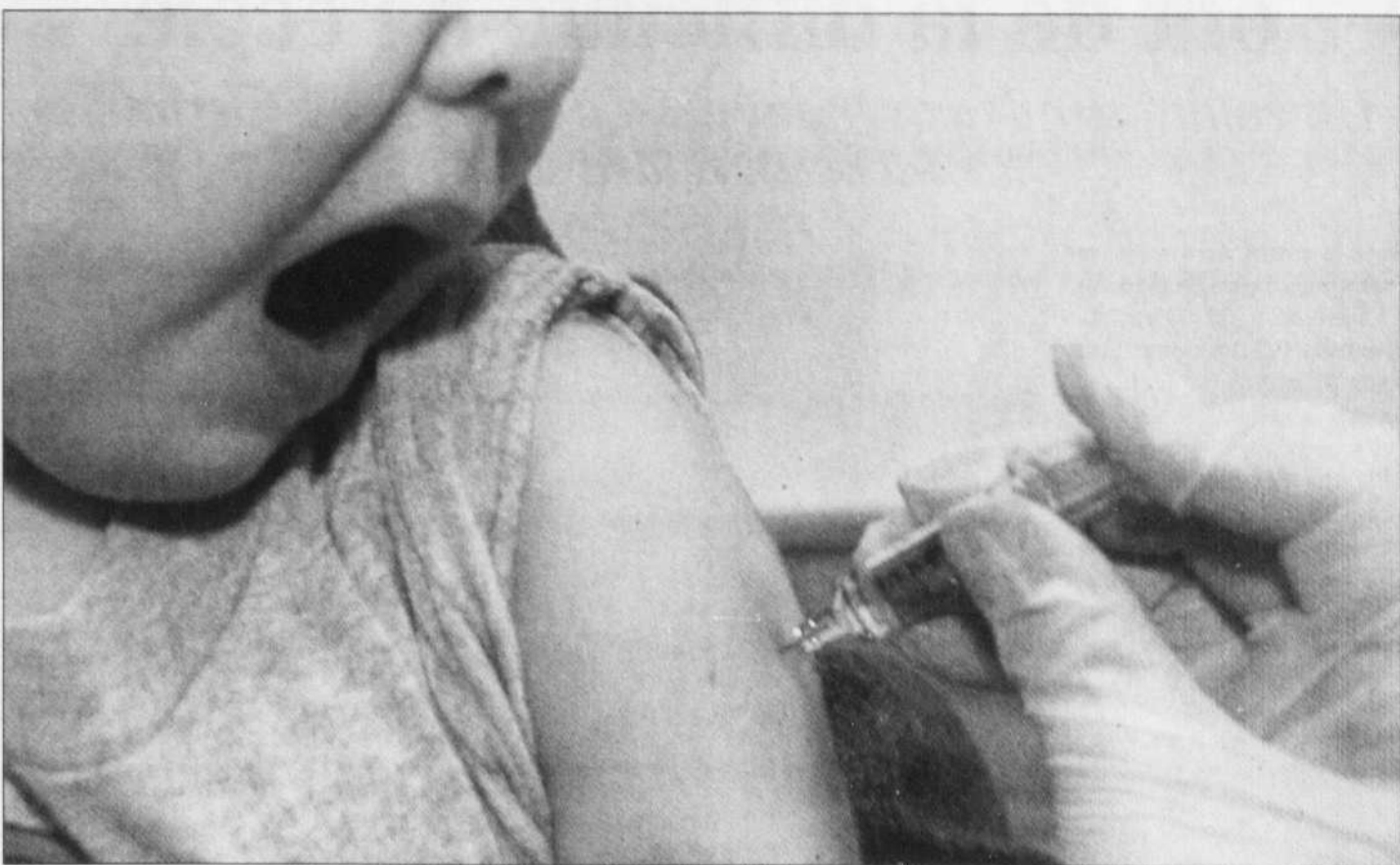
Aucun test de nuisance — c'est le nom donné à ces mesures — n'a toutefois été effectué dans les zones centrales de la métropole pour le moment. Mais devant le nombre grandissant de témoignages de « victimes » de maringouins, GDG Environnement a l'intention de poser quelques pièges à insectes au cours des prochains jours afin de recenser avec précision les piqueurs qui ont élu domicile là où personne n'avait l'habitude de les voir.

Pas de panique

Alors que le virus du Nil, transmis par les moustiques, pourrait refaire son apparition dans le sud du Québec cette année, la Direction de la santé publique ne s'inquiète toutefois pas outre mesure de cette prolifération de micro-vampires ailés en ville. « Ces dernières années, le nombre de personnes infectées a diminué », dit Blaise Lefebvre, porte-parole de l'organisme. « Le virus circule, oui, et nous sommes pris pour co-habiter avec lui. Mais les conditions actuelles ne laissent pas forcément croire que l'activité du virus du Nil va être pire cette année. »

En effet, bien avant le nombre, c'est surtout l'espèce de moustique qui compte lorsqu'il est question du virus du Nil. Le *Culex pipiens* est le maringouin le plus apte à le transmettre. Il fait toutefois son apparition vers la fin du mois d'août, indique M. Bourassa, « et si les pluies devaient cesser et la sécheresse arriver au cours des prochaines semaines, les conditions de sa survie et de sa multiplication seraient alors moins bonnes », dit-il.

D'ici là, l'entomologiste suggère donc de prendre les mesures habituelles pour se protéger des insectes piqueurs. Les vêtements clairs à manches longues et les chasses-moustiques en font partie. Bannir les grands rassemblements publics urbains quand le soleil se couche pourrait aussi s'ajouter à cette liste, selon lui. « Les grandes foules des festivals génèrent de la chaleur, dit-il. Et cette chaleur attire les moustiques. » Ainsi, volant dans le voisinage, ces moustiques ne se plaignent certainement pas de pouvoir ainsi manger au grand air sur des sonorités jazz, par exemple.



BRIAN SNYDER REUTERS

La vaccination n'est pas responsable de l'autisme

Une nouvelle étude québécoise menée auprès de 28 000 autistes contredit cette hypothèse

Une étude faite au Québec apporte de nouvelles données confirmant que la vaccination contre la rougeole ainsi que le mercure présent dans certains vaccins n'accroissent pas le risque d'autisme.

PAULINE GRAVEL

Une nouvelle étude d'envergure conduite à l'Hôpital de Montréal pour enfants bat clairement en brèche l'hypothèse selon laquelle les vaccins contre la rougeole et ceux contenant du mercure induiraient l'apparition de l'autisme.

Diverses hypothèses incriminant la vaccination des jeunes enfants ont émergé depuis dix ans pour expliquer l'augmentation substantielle des troubles envahissants du développement (TED), comme l'autisme et le syndrome d'Asperger, qu'on a observée au cours des dernières décennies. Dans la revue *The Lancet*, le gastro-entérologue britannique Andrew Wakefield avait associé en 1998 cette « recrudescence » de l'autisme au vaccin de la rougeole. Des scientifiques états-uniens se sont ensuite inquiétés de la quantité de mercure que recevaient les bambins de moins de deux ans compte tenu du fait que les nombreux vaccins qu'on leur administrait comprenaient du thiomérosal, un agent de conservation à base de mercure.

L'équipe du Dr Eric Fombonne, directeur de la pédopsychiatrie à l'Hôpital de Montréal pour enfants, a mené en 2003 une vaste enquête — la première du genre au Canada — auprès de 28 000 enfants québécois ayant reçu un diagnostic d'autisme et nés entre 1987 et 1998. Les résultats de son enquête, publiés aujourd'hui dans la revue scientifique *Pediatrics*, démontent toute association entre les vaccins

pédiatriques et l'autisme.

« Par le passé, la crainte d'un lien potentiel entre la vaccination rubéolo-oreillons-rougeole (ROR) et l'autisme a poussé certains parents à adopter une position radicale et à refuser d'immuniser leurs enfants contre des maladies infantiles dangereuses, comme la rougeole. Le phénomène a entraîné la résurgence de la rougeole, qui a causé la mort de plusieurs jeunes enfants en Europe », souligne le Dr Fombonne.

Pourtant, alors que la proportion des enfants ayant reçu la vaccination ROR a décliné entre 1987 et 1998, les taux de prévalence des TED ont quant à eux progressivement augmenté au cours de la même période, écartant du coup tout lien entre la vaccination ROR et l'autisme.

Le Dr Fombonne a même pu vérifier l'effet d'une seconde dose de ROR puisque, depuis 1996 au Québec, on administre ce vaccin en deux temps, à 12 mois et 18 mois. Pour la première fois, il a donc été possible de montrer que l'introduction d'une deuxième dose de ROR n'affectait en rien la progression de l'autisme, qui demeurerait toujours aussi constante, ajoute le pédopsychiatre.

L'enquête menée par l'équipe du Dr Fombonne a également permis d'écarter toute relation entre l'autisme et le mercure contenu dans de multiples vaccins (notamment contre la diphtérie, la coqueluche, l'hépatite B et la grippe) administrés aux jeunes enfants. En effet, la prévalence de l'autisme a

continué d'augmenter de façon constante entre 1987 et 1998 même si la dose moyenne de mercure absorbée par les enfants québécois dans le cadre du régime de vaccination en vigueur a varié au cours de cette même décennie. Les enfants québécois nés entre 1987 et 1991 ont reçu en moyenne 125 microgrammes de mercure, une dose comparable à celle donnée aux petits Britanniques et aux petits Français, précise le chercheur. Entre 1992 et 1995, les bébés québécois ont été exposés à des doses plus élevées, jugées inquiétantes aux États-Unis, atteignant parfois 225 microgrammes. Par contre, à partir de 1996, le thiomérosal — qui contient environ 50 % d'éthylmercure — a été retiré des nouvelles préparations vaccinales, qui permettaient désormais d'immuniser les bambins contre cinq maladies à la fois.

Or la prévalence des TED s'élevait à 75 cas pour 10 000 parmi les enfants nés entre 1996 et 1998 qui n'avaient pourtant reçu aucun mercure tandis qu'elle était significativement moindre parmi les enfants nés entre 1987 et 1995 — elle était estimée à 52 enfants atteints sur 10 000 — qui avaient pourtant reçu une dose de mercure.

« Ces résultats devraient détourner les parents désespérés de se lancer dans des thérapies fantaisistes, comme celles qui se développent aux États-Unis et qui s'avèrent très dangereuses pour la santé des enfants », lance le Dr Fombonne. L'une d'elles, la chélation, consiste à administrer des produits de détoxication visant à retirer le mercure du corps de l'enfant. Or ces produits suppriment tous les métaux et peuvent ainsi provoquer de graves perturbations métaboliques, susceptibles d'entraver la conduction cardiaque.

Les données de l'enquête devaient également rassurer la population sur l'innocuité de la vaccination, estime le Dr Fombonne, qui relate la résurgence d'épidémies de rougeole en Grande-Bretagne et aux États-Unis, qui ont causé la mort de nombreux enfants. Le spécialiste rappelle que plus de 90 % de la population doit être vaccinée pour arrêter la propagation du virus et éliminer le risque d'épidémies.

On assiste néanmoins à un accroissement de la prévalence de l'autisme dans tous les pays du monde, confirme-t-il. Lors de l'enquête effectuée en 2003, l'équipe du Dr Fombonne l'a estimée à environ 65 cas pour 10 000 personnes, soit approximativement un enfant sur 155. Au Québec, on compte 11 000 individus de moins de 20 ans atteints d'autisme. Cette prévalence se compare à celle observée en Grande-Bretagne, aux États-Unis et dans plusieurs autres pays.

« Il ne s'agit toutefois pas d'une épidémie mais d'un élargissement du concept d'autisme et d'une amélioration de nos critères de diagnostic », explique le Dr Fombonne. Dans les années 60, on ne diagnostiquait que les enfants sévèrement atteints, ceux qui ne parlaient pas et qui étaient mentalement retardés. Aujourd'hui, on inclut aussi les enfants d'intelligence normale et sans retard de langage qui sont atteints du syndrome d'Asperger, une forme plus légère d'autisme, introduite en 1994.

Toutefois, le Dr Fombonne ne nie pas catégoriquement qu'il puisse exister des facteurs environnementaux non détectés à ce jour qui induiraient l'expression de gènes prédisposant à l'autisme.

Le Devoir

EN BREF

Charest s'en va en Europe

Québec — Le premier ministre Jean Charest amorcera demain à Paris une visite européenne de 13 jours qui le mènera, outre la capitale française, en Autriche et en Allemagne. « Il ne s'agit pas d'une mission économique. On ne s'en va pas lancer de grands projets ou signer des contrats, a prévenu d'emblée Hugo D'Amours, porte-parole du premier ministre Jean Charest. Mais il y a un potentiel [d'échanges] que l'on veut développer davantage dans la

région. » À Paris, les 6 et 7 juillet, M. Charest aura des entretiens avec le premier ministre de la République française, Dominique de Villepin ainsi qu'avec l'ancien premier ministre Jean-Pierre Raffarin. Une rencontre figure aussi à l'agenda avec Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie. Le dossier de la diversité culturelle sera à l'ordre du jour des entretiens, tout comme les festivités du 400^e anniversaire de la ville de Québec en 2008 et la préparation du Sommet de la francophonie qui se tiendra à Québec la même année. — PC

Louis HÉMON

MARIA CHAPDELAINÉ

Édition intégrale et annotée par Aurélien Boivin

272 pages - 8,75 \$

GUÉRIER, éditeur libé (514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies. Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

DÉPÔT DU PLEIN AIR

8267, boul. Saint-Laurent

25 Jarry (514) 381-4399

SUPER LIQUIDATION CAMPING

TENTES PLUS DE 30 MODÈLES EN EXPOSITION

2 pl. 7 lbs. Double toit plein, scellée, 2 portes, aluminium 99⁹⁹

5 pl. Double toit plein, scellée, 99⁹⁹

5 pl. Énorme vestibule, scellée, 2 chambres, 2 vestibules 149⁹⁹

8 pl. Double toit plein, scellée, 2 chambres, 2 vestibules 259⁹⁹

SAC À DOS

Plus de 50 modèles

Arcolo 30L 29⁹⁹

Outbound 60L 99⁹⁹

Arcolo 80L 139⁹⁹

Low Alpine 80L 199⁹⁹

KAYAKS

9 différents modèles

9 différentes couleurs

9' 349⁹⁹

SAC À COUCHAGE

Plus de 30 modèles

5°C rectangulaire, 3 lbs 19⁹⁹

-5°C fiavelle, 5 lbs 29⁹⁹

0°C Ultra compact, 2 lbs 39⁹⁹

-15°C momie, 4 lbs 49⁹⁹

CANOT

15' 5" 599⁹⁹

MATELAS AUTOGONFLANTS

20" X 72" X 1" 29⁹⁹

26" X 74" X 2" 39⁹⁹

• LES ACTUALITÉS •

Les élèves immigrants ont de la difficulté à l'école

Un enfant sur deux venant des Caraïbes et des Bermudes accusent un retard scolaire

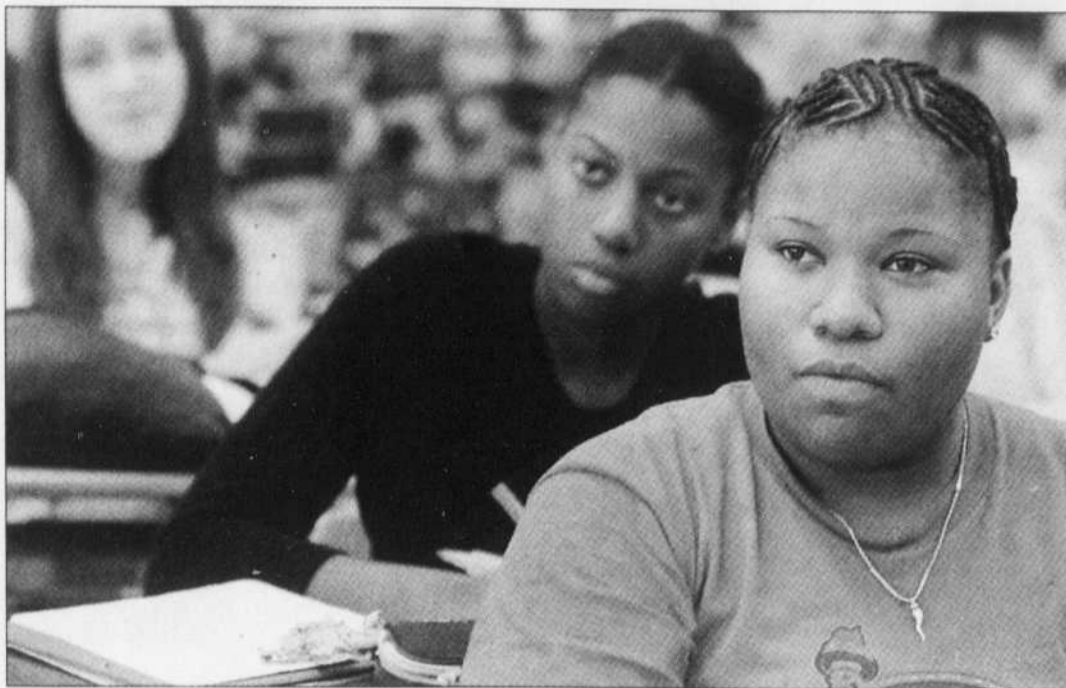
Avec la moitié de ses élèves issus de l'immigration, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) vient tout juste de mettre la dernière main à sa politique interculturelle, dont un des premiers objectifs est d'améliorer la réussite des élèves. Or une étude tout juste publiée par Québec démontre que les émigrés sont plus nombreuses sur la route de ces élèves que sur celle des autres.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Par rapport à l'ensemble des écoliers du Québec, les enfants issus de l'immigration accusent un retard scolaire plus sévère. Les écarts semblent encore plus nombreux pour les enfants venus des Caraïbes et des Bermudes, dont 53 % accusaient un retard scolaire en 2003-04.

Il s'agit d'une des conclusions d'un tableau brossé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) au sujet de la population scolaire immigrante. Intitulée *Portrait scolaire des élèves issus de l'immigration*, l'analyse effectuée par Québec jette un regard notamment sur la réussite scolaire de ces enfants, qui composent un pourcentage sans cesse croissant de notre population scolaire, étant passé de 13,7 % du bassin en 1994-95 à 18,1 % en 2003-04.

Le rapport conclut notamment sur le fait que cette clientèle est proportionnellement plus susceptible d'accuser un retard scolaire que l'ensemble des élèves québécois. En effet, même si la situation s'est nettement améliorée au cours de la dernière décennie, 20 % des immigrants ont redoublé au moins une



Le portrait que dresse le ministère de l'Éducation des élèves issus de l'immigration est inquiétant.

année, comparativement à 16,7 % pour l'ensemble des Québécois.

Cette différence s'accroît toutefois de manière significative après un examen plus fin des données selon la langue et la région d'origine. Le rapport du ministère note en effet que 53 % des enfants venus des Caraïbes et des Bermudes accusent un retard. De même, les élèves cochant le pidgin et le créole comme langues maternelles sont en retard dans une proportion de 44 %, la situation la plus vulnérable par rapport à l'ensemble.

«Pour expliquer le retard chez certains élèves immigrants, disons qu'il est possible qu'ils aient déjà été dans cette situation avant même d'immigrer», note le rapport, qui tente aussi d'expliquer cette différence par des niveaux d'évaluation distincts d'un pays à l'autre ou encore par la «connaissance limitée du français».

Comme pour l'ensemble de la population, la différence garçons-filles se manifeste de la même manière, au désavantage des garçons. La situation est toutefois plus rose pour les immigrants de deuxième génération, c'est-à-dire nés au Québec de parents immigrés.

Ce rapport ne s'arrête pas uniquement à la question de la réussite mais parvient à conclure sur une autre différence, soit l'attrait plus grand du privé chez ces familles venues d'ailleurs. Le réseau public, dont on sait qu'il perd de plus en plus de plumes, et ce, principalement au secondaire, est encore moins prisé par les familles immigrantes, qui choisissent davantage l'école privée.

Ainsi, en 1994-95, 88,6 % des élèves immigrants et 79,4 % des élèves de langue maternelle autre que le français ou l'anglais fréquen-

taient le réseau public, comparativement à 90,7 % pour l'ensemble des élèves. Dix ans plus tard, les données révèlent que le réseau scolaire privé a marqué des points supplémentaires, les mêmes statistiques passant à 86,4 %, 77,4 % et 89,3 %.

Ce portrait révèle sans grande surprise que 63 % des élèves immigrants du Québec fréquentaient une école montréalaise en 2003-04 mais que les régions de Laval et de la Montérégie accueillent un nombre sans cesse croissant d'immigrants (22 % des élèves). Montréal, comme le démontre récemment la Commission scolaire de Montréal, accueille de plus en plus d'élèves venus d'ailleurs: en dix ans, le pourcentage d'enfants immigrants est passé de 45,4 % à 53,3 %.

Le Devoir

L'entente sur le bois d'œuvre menace la survie du gouvernement Harper

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — L'entente qui met un terme au conflit commercial sur le bois d'œuvre continue de susciter la grogne. À tel point que cet accord pourrait devenir une menace à la survie du gouvernement minoritaire de Stephen Harper, puisque le NPD et le Parti libéral ont annoncé hier qu'ils allaient voter contre l'accord si celui-ci n'est pas modifié, alors que le Bloc québécois dénonce l'entente sans toutefois avoir pris de position finale. Or le gouvernement a l'intention d'en faire un vote de confiance cet automne, ce qui annonce un bras de fer politique.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, a été le premier à attaquer l'entente hier. Samedi, il avait envoyé une lettre au ministre du Commerce international, David Emerson, ainsi qu'à l'ambassadeur canadien à Washington, Michael Wilson, pour leur souligner son mécontentement. «Malheureusement, cette version de l'accord ne satisfait pas nos principales exigences, peut-on lire. Un certain nombre de questions demeurent non résolues, ce qui nous empêche de donner notre appui à cet accord.» L'industrie québécoise du bois d'œuvre a fait des commentaires semblables lundi, même si la position officielle ne sera connue que le 11 juillet prochain.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique, qui avait appuyé la version préliminaire de l'entente conclue en avril dernier, s'insurge contre la clause échappatoire qui a été ajoutée à la dernière minute sous la pression des Américains. L'accord paraphé samedi est d'une durée de sept ans, avec une option de renouvellement de deux ans. Toutefois, dans 23 mois, un des deux pays pourra briser l'accord, qui mourra alors 13 mois plus tard. Concrètement, c'est donc dire que l'entente pourrait ne plus exister dans trois ans si l'un des deux pays le décide. Le ministre Emerson a toutefois jugé cette possibilité «très faible».

Rappeler le Parlement

Les partis d'opposition aux Communes ont emboîté le pas hier après-midi, réclamant un débat d'urgence sur la question, et ce, dès cet été. Le NPD et le Parti libéral ont réclamé la réouverture du Parlement, alors que le Bloc québécois a demandé que le comité parlementaire permanent

sur le Commerce international soit reformé rapidement pour étudier l'entente.

Pour que cet accord entre Washington et Ottawa soit valide, il faut que la Chambre des communes approuve le projet de loi qui en découlera. Hier, le NPD et le Parti libéral ont exigé des modifications au texte, sans quoi ils voteraient contre l'accord. «C'est une entente inacceptable, et nous n'allons pas voter en faveur dans sa forme actuelle, a soutenu le chef du NPD, Jack Layton, lors d'un entretien avec *Le Devoir* hier. Cet accord n'est pas en ligne avec le texte préliminaire signé en avril. Il faut en débattre et voter dès cet été.»

Le NPD en a aussi contre le fait que l'industrie américaine gardera un milliard des 5,3 milliards de dollars versés en droits compensatoires par les compagnies canadiennes durant les cinq années de ce conflit. L'industrie canadienne obtient l'accès à une part stable de 34 % du marché américain, mais elle devra payer une taxe sur ses exportations au sud de la frontière si le prix du bois américain chute.

Le porte-parole libéral en matière de commerce, Dominic LeBlanc, estime que la nouvelle mouture de l'accord ne permet pas la stabilité recherchée par les entreprises canadiennes. «Nous serons à la merci du protectionnisme américain», dit-il. Le porte-parole du chef intermédiaire Bill Graham, Jean-François Del Torchio, a de son côté soutenu qu'il s'agissait d'une «trahison» envers l'industrie du bois d'œuvre et que le texte serait rejeté par les libéraux s'il n'est pas modifié. Le Bloc québécois, de son côté, réserve son jugement pour plus tard.

Toutefois, il n'est pas question de rappeler le Parlement cet été, a fait savoir Dimitri Soudas, porte-parole du premier ministre Harper. «Le Parlement sera rappelé comme prévu en septembre et, à ce moment-là, on débattrait du projet de loi qui met en œuvre cet accord», a-t-il dit. Une source gouvernementale a confirmé au *Devoir* que ce projet de loi sera l'objet d'un vote de confiance, puisqu'il contient des mesures budgétaires. C'est donc dire que, si le gouvernement refuse de retourner à la table de négociations avec les Américains et que le NPD et le Parti libéral demeurent sur leur position, il reviendra au Bloc de décider de la survie du gouvernement cet automne.

Le Devoir

Le marché Jean-Talon appartiendra aux piétons

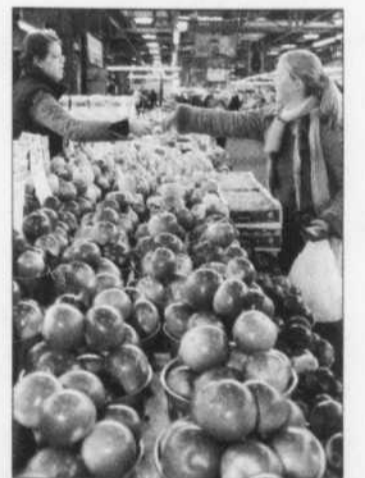
GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Après de multiples rebondissements et une dernière tentative avortée de la Corporation de gestion des marchés publics de Montréal (CGMPM) pour en changer le contenu, le projet de règlement rendant le marché Jean-Talon piéton la fin de semaine devait être approuvé hier soir par le conseil d'arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie.

Les rues qui traversent le marché seront donc réservées aux piétons entre 11h et 17h les samedis et dimanches à compter du 15 juillet (pour cette année), jusqu'à la fête du Travail. Seuls les camions de livraison spécialement immatriculés pourront avoir accès au marché durant ces heures.

La piétonisation partielle du marché aura fait des vagues jusqu'à la fin. Hier encore, la CGMPM a relancé le maire de l'arrondissement, André Lavallée, pour qu'il amende le projet — ce qui a été refusé. La Corporation, qui représente 130 membres, voulait que la journée du samedi demeure libre d'accès aux voitures, de façon à faciliter les achats en grosse quantité. «Le dimanche est plus familial, tandis que le samedi est commercial», estime la présidente de la CGMPM, Liette Lauzon. Selon elle, «les ventes en gros peuvent représenter 65 % du total des ventes du samedi en période de récolte». La Corporation proposait que des cadets accompagnent les voitures des clients achetant plusieurs dizaines de kilos de produits.

«C'est une proposition qu'ils nous ont déjà faite en février», rétorque André Lavallée, qui parle d'un «baroud d'honneur». «Nous nous sommes déjà entendus sur une foule de points — l'aménagement de zones débarcadères sur les rues Casgrain et Henri-Julien, le nettoyage du marché, l'accès des camions de li-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

vraison, l'utilisation de chariots pour aider les clients... Le seul problème majeur restait la question du samedi», sur laquelle la Ville ne voulait pas céder. Selon M. Lavallée, le problème des acheteurs en gros peut être facilement résolu: ils n'ont qu'à venir avant 11h le matin.

Le feuillet du marché a débuté il y a un an. L'arrondissement lançait alors son projet-pilote de piétonisation partielle, visant à accroître la sécurité des clients et à rendre la fréquentation du marché plus agréable et plus fluide la fin de semaine. Opposée à cette mesure, qui pourrait selon elle diminuer les ventes en gros, la CGMPM a obtenu une injonction suspendant le processus. Elle prétextait que son bail avec la Ville lui garantissait l'accès aux lieux en tout temps et que l'arrondissement n'avait pas le droit d'interdire l'accès aux véhicules des marchands. Une poursuite entreprise en Cour supérieure a toutefois donné raison à la Ville, ce qui a débloqué le dossier ces derniers jours. La CGMPM a décidé de porter cette décision en appel.

Le Devoir

1^{ers} Outgames Montréal 2006
présentent
CONFÉRENCE INTERNATIONALE
sur les droits humains des LGBT

26 au 29 juillet 2006
Palais des congrès • Montréal

Inscrivez-vous!
Passes journalières aussi disponibles.

Joignez-vous à 2 000 participants de plus de 100 pays, réunis pour faire avancer les droits humains des lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres (LGBT) à travers le monde.

Près de 40 orateurs de prestige, incluant:

- Mme Louise ARBOUR, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Genève;
- Mme Claire L'HEUREUX-DUBÉ, juge à la Cour suprême du Canada (1987-2002);
- Mme Martina NAVRATILOVA, gagnante de 18 championnats du Grand Chelem de tennis en simple, en double et en mixte;
- Mme Irshad MANJI, auteure du livre *Musulmane mais libre*;
- M. Mark TEWKSBURY, médaillé d'or, d'argent et de bronze en natation aux Jeux olympiques de Séoul (1988) et de Barcelone (1992);
- M. Martin CAUCHON, ministre de la Justice et Procureur général du Canada (2002-2003).

200 ateliers, dont 2 séances plénières par jour et 40 ateliers simultanément.

Workers Out!: séances en compagnie de 500 représentants de centrales syndicales à travers le monde.

Out for Business: séances avec plus de 300 professionnels et gens d'affaires discutant d'enjeux importants pour la communauté LGBT internationale.

Un héritage pour les droits humains: la Déclaration de Montréal sera présentée lors de la Conférence et portée aux autorités des Nations Unies et des gouvernements nationaux.

Inscrivez-vous!
www.montreal2006.org
Cliquez sur l'onglet « Conférence »

Canada Québec Montréal Radio-Canada Montréal

CGI STM SOLOTECH AIR CANADA Montréal IQUES gaywire QUTE

Hivos Canada PATTISON CR2 CSN SCEP

LE MONDE

Un Taepodong-2 s'écrase

Pyongyang lance plusieurs missiles

Washington y voit une provocation et envoie son émissaire en Asie

La Corée du Nord a lancé hier au moins six missiles, dont un engin à longue portée Taepodong-2 dont l'essai a échoué une minute après son lancement, ont rapporté hier des responsables américains et japonais et des médias.

Les experts présentent le Taepodong-2 comme un missile à plusieurs étages dont la portée peut atteindre de 3500 à 4300 km, ce qui mettrait à sa portée certaines régions de l'Alaska et inspire de ce fait de vives inquiétudes aux États-Unis.

Un peu plus tôt, l'agence nipponne Kyodo citait une source gouvernementale selon laquelle les Nord-Coréens avaient peut-être tiré jusqu'à quatre missiles. Les deux premiers missiles sont tombés à 500 ou 600 km au large de la côte ouest de l'île japonaise d'Hokkaido, ajoutait cette source.

Les États-Unis ont vérifié que l'un des engins tirés hier par la Corée du Nord était un missile à longue portée Taepodong-2 capable d'atteindre les côtes américaines et aussitôt entamé des consultations diplomatiques intenses. A-t-on précisé au département d'État.

«Nous avons vérifié que le tir d'essai d'un missile à longue portée avait bien eu lieu», a déclaré un responsable du département d'État ayant requis l'anonymat, précisant qu'il s'agissait bien d'un missile de type Taepodong-2.

«Il est évident qu'il s'agit d'une violation du moratoire de 1999», a précisé ce responsable, faisant allusion au moratoire sur les missiles à longue portée annoncé unilatéralement par Pyongyang en 1999 et réaffirmé à deux reprises, en 2002 et 2004.

La secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, était hier soir en contact avec ses homologues des pays participant aux pourparlers à six sur les ambi-

tions nucléaires de la Corée du Nord, a fait savoir un responsable du département d'État américain. Les pourparlers à six regroupent, outre les deux Corées, la Chine, le Japon, les États-Unis et la Russie.

Le secrétaire d'État adjoint aux affaires asiatiques, Christopher Hill, a pour sa part quitté Washington dès hier soir pour se rendre dans la région pour décider avec les partenaires des États-Unis aux négociations à six des prochaines étapes diplomatiques, a précisé le responsable américain.

Aux Nations unies, l'ambassadeur américain John Bolton a fait savoir qu'il avait entamé des consultations d'urgence sur cette question avec d'autres membres du Conseil de sécurité. Des responsables américains ont dit qu'il était trop tôt pour décider d'organiser ou non une réunion. Un porte-parole de la Maison-Blanche a dit que des consultations étaient en cours sur l'initiative nord-coréenne.

La Maison-Blanche a qualifié de provocation le lancement de missiles le jour de la fête nationale américaine, tout en soulignant qu'ils ne semblaient pas représenter une menace pour les États-Unis.

Le président George Bush et le premier ministre japonais Junichiro Koizumi avaient mis en garde la Corée du Nord contre un éventuel essai de missile à longue portée.

La semaine dernière, Bush a réaffirmé que les États-Unis envisageraient une très ferme réponse si Pyongyang procédait à un tel tir. Koizumi a dit que le Japon exercerait des pressions de différents types, sans préciser lesquelles.

Agence France-Presse et Reuters

Bush refuse d'établir un calendrier de retrait d'Irak

Fort Bragg — L'établissement d'un calendrier de retrait d'Irak serait un affront pour les soldats américains morts dans ce pays et encouragerait les terroristes, a déclaré hier le président des États-Unis, George W. Bush.

«Au moment même où plusieurs revers importants ont été infligés aux terroristes, fixer un calendrier artificiel donnerait un nouveau souffle à leur cause», a-t-il dit lors d'un discours prononcé à l'occasion de la fête de l'Indépendance américaine à la base militaire de Fort Bragg (Caroline du Nord, sud-est).

Devant plusieurs milliers de soldats et leurs familles, le président américain s'est de nouveau refusé à établir un calendrier, alors que les appels de la classe politique pour le faire se multiplient.

«Je vous fais cette promesse: je ne vais pas laisser le sacrifice de 2527 soldats qui sont morts en Irak devenir une chose vaine en retirant les troupes avant que la tâche soit accomplie», a-t-il déclaré. M. Bush ne fait que très rarement référence au nombre de soldats américains tués en Irak depuis le début de la guerre dans ce pays en mars 2003.

Le président américain n'a pas fait allusion à la proposition d'un puissant chef chiite irakien, Abdel Aziz al-Hakim, d'étendre une amnistie, proposée par le premier ministre irakien Nouri al-Maliki, aux auteurs des attaques contre les soldats américains. M. Maliki avait indiqué que cette amnistie ne concernerait pas les auteurs de telles attaques.

La Maison-Blanche a souligné qu'elle n'imposerait pas de conditions pour cette amnistie tout en apportant son soutien au projet d'amnistie tel que présenté par M. Maliki.

Le président Bush a affirmé que trois éléments plaident contre un calendrier de retrait: la formation d'un gouvernement irakien, la capture d'un extrémiste considéré comme le responsable d'un attentat contre un sanctuaire chiite en février et la mort de l'ancien chef d'al-Qaïda en Irak, Abou Moussab al-Zarqawi, tir lors d'une attaque américaine.

«Quand j'ai parlé ici il y a un an, les Irakiens n'avaient toujours qu'un gouvernement transitoire fonctionnant dans le cadre d'une loi intérimaire votée avant le rétablissement de la souveraineté», a déclaré le président américain. Aujourd'hui, les Irakiens ont un gouvernement permanent, fonctionnant dans le cadre d'une Constitution démocratique qu'ils ont rédigée eux-mêmes et les Irakiens ont un dirigeant courageux en la personne du premier ministre Maliki.

Selon M. Bush, le raid effectué contre la maison où se trouvait Zarqawi a permis de trouver de nombreuses informations qui ont abouti à 190 opérations contre des cibles terroristes en Irak, à la capture de 700 personnes soupçonnées de terrorisme et à la mort de 60 autres.

Le vice-ministre irakien de l'Électricité et ses 19 gardes du corps ont été enlevés hier au cours d'une opération spectaculaire qui souligne la vulnérabilité du gouvernement irakien. Le vice-ministre a été relâché 12 heures plus tard.

Le convoi de Raad al-Hariss est tombé dans une embuscade dans une rue passante de l'est de Bagdad, à proximité du quartier chiite de Sadr-City, a-t-on appris auprès de policiers et de sources proches du ministère de l'Intérieur. Les ravisseurs, en uniformes de camouflage, circulaient à bord de sept véhicules.

Cet enlèvement, le deuxième d'un responsable politique en trois jours, est un coup porté au premier ministre Nouri al-Maliki et à son gouvernement d'union nationale, qui s'efforcent de démontrer qu'ils commencent à prendre la mesure de l'insurrection et des violences à caractère religieux.

La vaste opération de sécurisation de Bagdad lancée à la mi-juin à grand renfort de publicité n'a produit aucune amélioration sur le front de la lutte contre la violence. Samedi, l'explosion d'une bombe sur un marché de Sadr-City a fait plus de 60 morts, du jamais vu en Irak depuis trois mois.

Agence France-Presse

Coude à coude au Mexique

López Obrador demande un recomptage complet

Mexico — Le candidat de la gauche mexicaine, Andrés Manuel López Obrador, conteste des résultats qui le donnent battu à l'élection présidentielle et veut qu'on procède au recomptage de toutes les voix, a fait savoir un de ses collaborateurs hier.

«Nous proposons qu'on les recompte tous, tous les suffrages exprimés depuis le début. Avec un résultat aussi serré, recompter seulement une partie des voix pourrait laisser planer un doute», a dit Horacio Duarte, représentant du Parti de la révolution démocratique à la Commission électorale du Mexique. «Mieux vaut prendre quelques jours de plus pour que la certitude règne dans le pays que de vivre des mois d'incertitude», a-t-il déclaré.

A l'issue de ce scrutin à un seul tour, le candidat de la droite au pouvoir, Felipe Calderón, dispose d'une légère avance sur López Obrador, mais l'Institut fédéral des élections (IFE) n'a pas proclamé de vainqueur.

Hier, Obrador a dénoncé la perte de trois millions de bulletins de vote qui ne figurent pas dans les chiffres communiqués par l'IFE. Ceux-ci font état de 41,9 millions de votants et de seulement 38,5 millions de suffrages dépourvus dans 98,45 % des bureaux de vote.

«Il manque environ trois millions de votes, cela mériterait une vérification de fond pour savoir où sont passés ces bulletins perdus», a affirmé López Obrador. «J'ai le droit d'exiger, de demander un processus transparent.»

D'après les résultats préliminaires de l'Institut fédéral électoral (IFE), le candidat du Parti d'action nationale (PAN, droite), Felipe Calderón, a obtenu 14 millions de voix (36,38 %). Celui du Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche), López Obrador, est crédité de 13,6 millions (35,34 %) de suffrages.

Le président de l'IFE, Luis Ugaldé, a reconnu hier qu'il y avait des «incohérences» dans les résultats



Des soldats surveillaient hier les locaux de l'Institut fédéral des élections.

JORGE SILVA REUTERS

préliminaires mais a assuré que le processus électoral était fiable et digne de confiance.

«Les trois millions de votes n'ont pas disparu», a rétorqué German Martínez Casares, le représentant du Parti d'action nationale (PAN), à l'IFE, affirmant qu'ils figurent dans les procès-verbaux des dépouillements. «Nous les avons déjà étudiés et nous pouvons dire qu'après les décomptes qui commenceront demain [mercredi], l'avantage de Calderón sera irréversible. L'IFE devrait déjà déclarer Felipe Calderón président élu», a-t-il déclaré.

L'IFE commence aujourd'hui un deuxième décompte des suffrages de l'élection. Une fois que le vainqueur sera proclamé, d'ici dimanche, un des partis en lice pourra faire appel du résultat auprès du

Tribunal fédéral électoral (TRIFE).

Le TRIFE a le pouvoir d'annuler les résultats d'un ou plusieurs bureaux de vote si un parti apporte la preuve que des irrégularités ont été commises. Le TRIFE a jusqu'au 6 septembre pour proclamer la validité du scrutin.

Les résultats préliminaires ont été diffusés à titre informatif et ne doivent pas être pris pour des résultats définitifs, a souligné le président de l'IFE. Selon lui, les incohérences pourraient être dues à des erreurs au moment de remplir les procès-verbaux des bureaux de vote.

Le patronat mexicain a demandé hier à la gauche de respecter le résultat officiel qui sera donné par l'IFE.

Les partisans d'Andrés Manuel

López Obrador croit à une fraude électorale, comme en 1988, quand le candidat du PRD, Cuauhtémoc Cárdenas, avait mystérieusement perdu contre celui du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), Carlos Salinas, après une panne inexplicable du système de recueil des suffrages. López Obrador a demandé à ses partisans «de se maintenir en alerte».

Malgré l'incertitude et la crainte de réactions violentes de la part de militants du PRD, la Bourse de Mexico a ouvert hier en légère hausse après une forte progression lundi de 4,77 %, alors que le peso mexicain s'est apprécié par rapport au dollar.

Agence France-Presse et Reuters

ALGÉRIE

Bouteflika a de la suite dans les idées

À la veille du 44^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, dont il a été l'un des acteurs en vue, le président Abdelaziz Bouteflika a annoncé hier son intention d'organiser avant la fin de l'année un référendum pour amender la Constitution. Cette réforme portera, selon la presse algérienne, sur la suppression de la limitation du mandat présidentiel à deux exercices et sur son extension de cinq à sept ans, une modification préconisée par le premier ministre Abdelaziz Belkhadem.

JOSÉ GARÇON

Depuis son installation au pouvoir en 1999 et sa réélection en 2004, Abdelaziz Bouteflika voulait modifier la Constitution dans le sens d'un renforcement des pouvoirs présidentiels. Grâce au FLN, l'ex-parti unique, il est en passe d'obtenir bien plus: un texte constitutionnel autorisant un nombre de mandats présidentiels illimité et supprimant le droit de censure du Parlement sur le gouvernement.

Ces deux changements sont — avec l'extension des prérogatives présidentielles et la création d'une vice-présidence — les principaux points de la réforme constitutionnelle proposée par le FLN et Abdelaziz Belkhadem, son secrétaire général-premier ministre et proche parmi les proches d'Abdelaziz Bouteflika. Ce projet «n'a rien à voir avec la catégorie de vie, que le FLN rejette catégoriquement», jure l'ex-parti unique. Et de soutenir, à l'instar du quotidien *L'Expression* — qui exprime les vues de la présidence —, qu'il revient aux Algériens de «choisir et de révoquer dix fois et plus le dirigeant en qui ils veulent placer leur confiance».

En attendant le référendum par lequel les Algériens se prononceraient, il revient au président Bouteflika de trancher sur le nouveau texte. Du moins officiellement.



Abdelaziz Bouteflika

ZOHRA BENSEMRA REUTERS

Car la proposition correspond tellement à ses desiderata qu'elle peut seulement lui agréer. À moins qu'il n'en ait été l'inspirateur. «Bouteflika se sait très malade et veut mourir président, au cours de ce second mandat ou d'un troisième à partir de 2009 si son état le lui permet. Il a donc besoin de pouvoir briguer ce troisième mandat, ce que la Constitution actuelle ne permet pas», résume un connaisseur du dossier.

Le chef de l'État entend aussi préparer sa succession. Notamment pour empêcher d'éventuelles poursuites contre sa famille, particulièrement contre ses frères, dont l'omniprésence dans les affaires de l'État irrite beaucoup le séral politique algérien. C'est sans doute là qu'il faut rechercher les raisons de la conversion d'Abdelaziz Bouteflika à la nécessité d'une vice-présidence. Un poste dont il avait refusé la création à l'époque où les généraux tentaient de le lui imposer: il craignait alors que ces derniers n'aient ainsi une possibilité de l'écartier sans créer un vide politique.

Qui, aux termes de la nouvelle Constitution, assumera, en cas de vacance du pouvoir, la responsabilité de chef de l'État? Le vice-président ou, comme c'est le cas aujourd'hui, le président du Sénat? Le projet présenté par le FLN ne tranche pas cette question pour-

tant fondamentale compte tenu de la santé précaire d'Abdelaziz Bouteflika. Mais dans la mesure où le vice-président sera nommé par le chef de l'État, Abdelaziz Bouteflika se retrouve, là aussi, maître absolu du jeu. D'autant que le gouvernement ne répondra plus que devant le président.

Dix-sept ans après l'adoption en 1989 d'une Constitution qui restera la plus ouverte qu'ait connue l'Algérie, le régime finit de se donner les moyens de verrouiller l'espace politique par cette énième révision de la loi fondamentale. «L'alternance clanique s'est traduite par une Constitution pour chaque mandat présidentiel», rappelle ainsi le Front des forces socialistes (FFS, opposition historique). De son côté, *Le Quotidien d'Oran* note, dans une chronique intitulée «Présidence à vie», l'indifférence des Algériens face à cette «nouvelle copie [qui] n'a besoin ni d'être votée ni de sacrifier à l'usage du débat, étant déjà un fait accompli qui n'a plus besoin que de quelques statistiques de participation massive pour être présenté comme une volonté populaire». Et de conclure: «Le plus grave est que cette proposition de "mobutisme" est vécue comme une fatalité et ne semble même pas mériter une bataille de principe.»

Libération

CONGO

Des candidats à la présidence mécontents

Kinshasa — Vingt des 33 candidats à l'élection présidentielle en République démocratique du Congo ont exigé hier «le gel de la campagne électorale», dénonçant des irrégularités mettant en péril la crédibilité du processus moins d'un mois avant des scrutins cruciaux pour la paix.

Le président de la Commission électorale indépendante (CEI), Fabbé Apollinaire Malu Malu, a jugé sans fondement cette déclaration qui pourrait ouvrir la voie à une nouvelle crise politique en RDC moins d'une semaine après le lancement officiel de la campagne.

«Nous exigeons le gel de la campagne électorale en attendant de voir le processus électoral de toutes les irrégularités constatées et dénoncées» lors de concertations politiques tenues à Kinshasa le 30 juin, déclarent les candidats dans un texte commun lu à la presse par l'un d'eux, Gérard Kamanda wa Kamanda, actuel ministre de la Recherche scientifique.

Les signataires, parmi lesquels ne figurent pas les candidats considérés comme les poids lourds de la campagne — comme le président Joseph Kabila ou les vice-présidents et chefs des deux principales ex-rébellions, Jean-Pierre Bemba et Azarias Ruberwa —, dénoncent «un scrutin visant à consacrer la vente du pays par des élections arrangées» et déplorent «le climat de tension et d'insécurité entretenu par le pouvoir».

Ils dénoncent vigoureusement «l'impression de plus de cinq millions de bulletins de vote excédentaires, l'enregistrement de dizaines de milliers d'étrangers, la délocalisation du serveur central» de la CEI dans un pays d'Europe occidentale et l'absence de publication des listes électorales.

Parmi les signataires de cette déclaration figurent plusieurs anciens ministres, dont l'ex-rebelle Roger Lumbala et l'opposant Joseph Olenghankoy, des mobutistes, dont Nzanga Mobutu, le fils de l'ancien dictateur zairois, un fils du premier chef de gouvernement du Congo et Guy Patrice Lumumba.

Agence France-Presse

É D I T O R I A L

Les maires grévistes

Les maires des municipalités de Brossard, Saint-Bruno et Saint-Lambert ont encore une fois fait dérailler le processus d'adoption du budget du conseil d'agglomération de Longueuil qui, en leur absence, n'a pas pu se réunir lundi soir. Leur objectif était moins d'empêcher un vote décisif sur le budget, qui sera de toute façon décrété par la Commission municipale du Québec, que de pousser à son extrême limite leur logique de défusion.

La stratégie suivie par ces trois maires relève de la dérobade. Survenant en d'autres lieux, leur geste serait qualifié de grève illégale. L'avis de convocation de cette assemblée avait été donné en bonne et due forme et la nouvelle version du budget leur avait été remise, certes à la veille du congé mais avec suffisamment de temps pour l'étudier, ce qu'avait quant à elle fait la mairesse de Boucherville, qui se présentait à cette réunion avec l'intention de soumettre des amendements. Refuser ainsi de participer à des instances où ils représentent leurs concitoyens est inacceptable de la part d'élus.

La mauvaise foi de ces trois maires est évidente. N'acceptant toujours pas qu'une partie de leurs responsabilités soit restée à l'agglomération après leur séparation de Longueuil, ils veulent retrouver la pleine autonomie de leurs municipalités. Depuis le début de l'année, ils se sont opposés avec la mairesse de Boucherville au budget d'agglomération préparé par Longueuil sous prétexte que celui-ci entraînerait des augmentations injustifiées de taxes foncières. Initialement de 258 millions de dollars, celui-ci a été ramené à 250 millions, puis à 240 millions à la suite de l'intervention de Québec. On ne peut pas prétendre que Longueuil n'a pas fait preuve d'ouverture.

Ensemble, les quatre villes défusionnées avaient le gros bout du bâton grâce à la règle de la double majorité imposée par Québec pour l'adoption du budget. À elles quatre, elles ont la majorité dite de la valeur foncière alors que Longueuil détient celle de la population. Pour briser l'impasse actuelle, la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, avait décrété que, pour la réunion de lundi soir, une majorité représentant 66 % de la population de l'agglomération suffirait. Avec Boucherville qui semblait être inclinée à voter avec Longueuil, les dissidents n'avaient d'autre choix que de se ranger ou de provoquer une absence de quorum.

Que gagneront les maires de Brossard, Saint-Bruno et Saint-Lambert en laissant la Commission municipale décréter le budget de l'agglomération? Rien, si ce ne sont de légers aménagements qui ne changeront pas l'addition. Leurs contribuables n'échappent pas aux augmentations de taxes qui les attendent et qui, au surplus, intégreront les intérêts payés sur les emprunts effectués en attendant que les comptes de taxes soient envoyés. Les maires dissidents voudraient que Québec assume cette facture qui ne lui appartient sur tout pas. Il leur revenait d'accepter les règles du jeu et de s'y plier.

Pénibles, ces derniers mois l'auront été pour la Rive-Sud, où plusieurs voudraient qu'on revioie l'architecture du conseil d'agglomération. Si vice de forme il y a, il faut convenir qu'il se trouve dans ce principe de double majorité obtenu par les villes dissidentes qui craignent que Longueuil ne se prévaille de son poids démographique pour leur refiler la facture de son développement. Qu'on transforme le conseil d'agglomération ne changera rien au problème actuel si cette mesure demeure. En démocratie, le seul principe acceptable reste celui du «un citoyen, un vote», sans égard à sa richesse. S'il faut des garde-fous, il faudra les trouver ailleurs que dans une règle aussi paralysante qu'une double majorité.

bdescoteaux@ledevoir.ca

La tête de GM

Coup de théâtre énorme dans l'industrie automobile: un actionnaire de GM concocte une alliance avec le président d'une compagnie concurrente avant d'en informer la direction de la société dans laquelle il détient des parts. L'actionnaire? Kirk Kerkorian. Le président? Carlos Ghosn, de Renault-Nissan. À la direction de GM? Richard Wagoner. Ce trio d'acteurs très influents de la sphère économique amorce ces jours-ci ce qui s'annonce comme le feuilleton financier de l'été, voire de l'année. Détaillons.

L'idée de faire un appel du pied en direction de Ghosn appartient à Jerome York. Ex-patron des finances d'IBM puis de Chrysler, il est le fondé de pouvoir de Kerkorian au sein de GM, où il occupe un siège au conseil d'administration. En invitant Ghosn à s'introduire dans le premier constructeur automobile du monde, York poursuit un objectif: obtenir la tête de Wagoner. Les uns et les autres ont beau employer un langage policé, ils ne font pas illusion. On le répète: ce qui est recherché, c'est le renvoi de Wagoner.

Le duo York et Kerkorian veut cela parce qu'il est déçu, pour ne pas dire très agacé, par la performance de GM au premier trimestre de l'exercice en cours, après une année — 2004-05 — au cours de laquelle des pertes se comptant en milliards de dollars ont plombé durablement les livres de la compagnie. Le duo veut donc, en plus de la démission de Wagoner, révolutionner la haute administration de GM. À cet égard, il faut préciser que les cadres supérieurs de GM ont été mis au courant du plan York-Kerkorian en même temps que les médias.

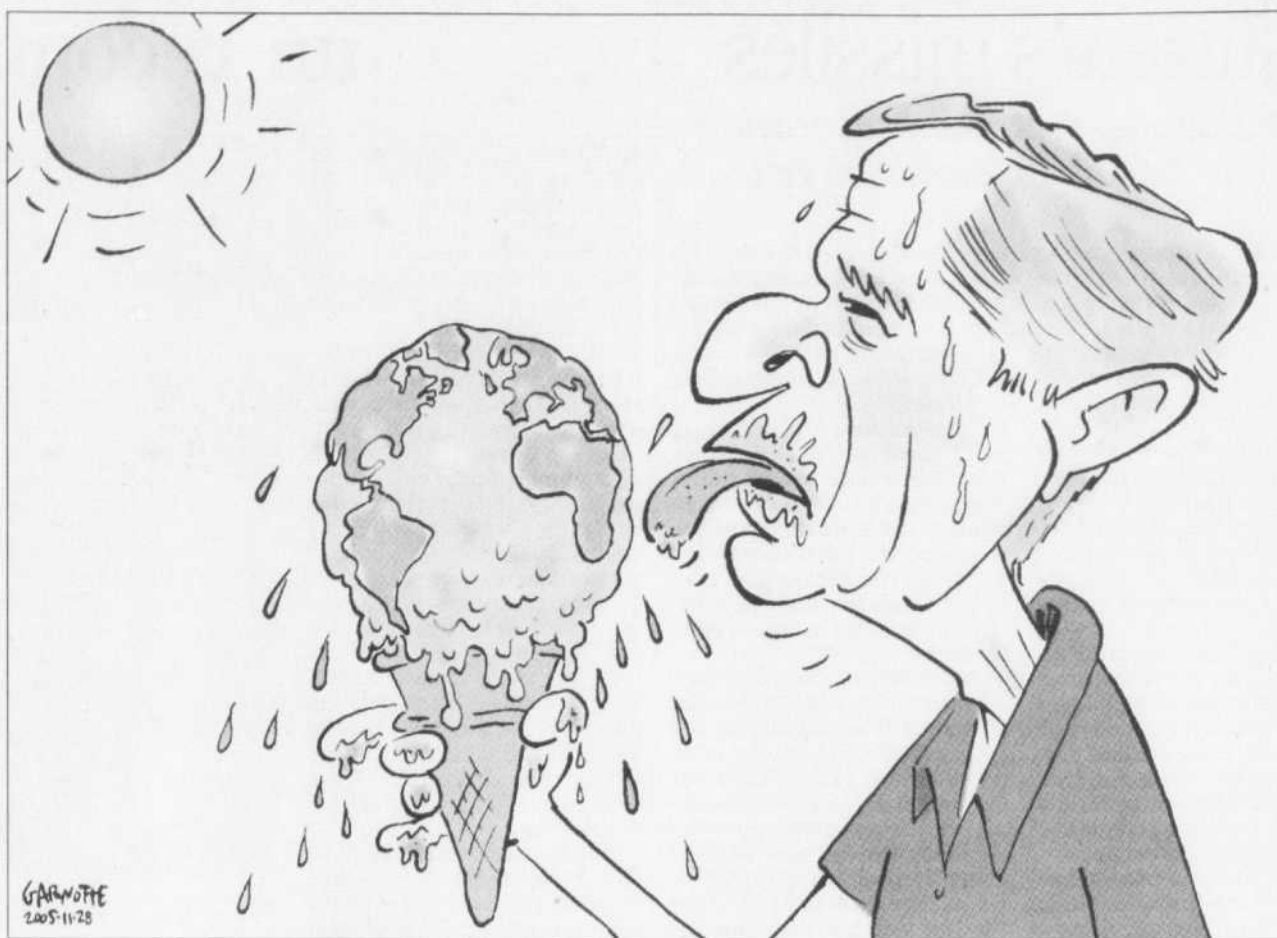
Maintenant, pourquoi ce recours à Ghosn? L'homme s'est fait une grande réputation grâce à sa maîtrise méticuleuse des réductions de coûts. Après avoir relevé Volkswagen, il a bouleversé les us et coutumes qui avaient cours chez Nissan pour en faire une entreprise rentable. On se rappellera que Renault est le principal actionnaire de Nissan (44 % des actions avec droit de vote).

Toujours est-il qu'avant que Kerkorian et York n'approchent Ghosn, ce dernier fut approché par Ford. Dans l'histoire d'aujourd'hui, cet épisode est riche d'enseignements. En effet, si Ghosn a fini par dire non, c'est que Ford, la famille Ford, ne voulait pas que son pouvoir sur la gestion quotidienne de l'entreprise soit gommé, ne serait-ce qu'en partie. Et alors? Ce que veulent Kerkorian et York, c'est justement un changement en profondeur de la haute direction de GM et une nouvelle répartition des pouvoirs qui passe, d'après eux, par la venue d'un homme à poigne.

Si les administrateurs de Renault et Nissan ont répondu positivement à l'invitation qui leur a été faite, cela ne veut pas dire que le mariage sera célébré dans les semaines qui viennent. Il se peut même que le tout implose avant la publication des bords. De toute manière, pour Kerkorian et York, une partie de l'objectif a été atteint: les membres du conseil d'administration ont convenu de discuter du leadership de Wagoner et des siens lors d'une réunion extraordinaire le 7 juillet. En un mot, les jours du p.-d.g. de GM sont comptés.



Serge Truffaut



REPRISE

L E T T R E S

Une image forte!

Je viens de voir à RDI quelque chose de complètement fou. L'image est forte, et cela vaut la peine de voir comment on prépare les esprits pour la guerre!

Lors d'une conférence de presse, Michael Fortier, le sénateur temporaire chargé de dépenser à bon escient nos impôts, et l'ex-lobbyiste actuel ministre de la Défense, Gordon O'Connor, font belle figure en annonçant l'achat d'hélicoptères. Jusque-là, rien de plus normal.

Cependant, ils sont entourés de soldats armés jusqu'aux dents (on n'est pas habitué à cela au Canada). La plupart du temps, le caméraman filme quatre soldats en plan rapproché. Par la suite, la caméra recule et on voit une douzaine de soldats bien armés et bien entourés de beaux chars blindés qui ont l'air tout neufs.

Il est vrai que dans une vie antérieure, l'actuel ministre de la Défense était lobbyiste pour une compagnie d'armements. Par conséquent, ses conseillers en communication se sont assurés qu'il ne soit pas trop dépaycé en le plongeant dans un authentique décor de campagne quasi bucolique.

En passant, c'est la première fois que je vois des soldats manifestement armés se présenter à une conférence de presse. Dois-je en conclure qu'on prépare les esprits aux saloperies guerrières à venir? Dois-je prendre conscience de la possibilité que les missions de paix sont appelées à disparaître?

Cela se peut bien car, depuis peu, le Canada ne fait plus partie des Casques bleus. Ils sont devenus verts au lavage (de cerveau) dont on nous gratifie [...].

Je suis édifié. Vivement qu'on m'achète des hélicoptères à bombardements propres, propres et virtuels, de beaux gros camions neufs et biens d'autres bébélles militaires. Quand je pense que Jean Chrétien avait mis en garde les enfants qui manipulent des bombes atomiques dans leur salon... Vous vous rappelez?

Bref, stratégie de communication efficace, deux milliards pour des hélicoptères... Wow! Quel beau show!

Serge Longval
Longueuil, le 28 juin 2006

Stephen Harper et un Canada multinational

Il me semblait que Stephen Harper avait déjà affirmé que le Québec était un peuple ou une nation. De mémoire, je savais qu'il avait aussi dit lors d'un débat télévisé qu'il appartenait aux Québécois de se définir, laissant entendre par là qu'il ne voulait pas s'en mêler. Mais le tout semble maintenant plus clair depuis sa déclaration du 23 juin à la Citadelle de Québec.

Le premier ministre me semble avoir commis deux graves erreurs. La première, c'est de nier un fait, à savoir que le Québec est un peuple ou une nation. Le principe de réalité ne doit-il pas faire partie de toute politique responsable et sérieuse? Sa deuxième erreur, peut-être la plus significative, est de ne pas saisir l'importance de la notion de reconnaissance. Sur le plan tant individuel que collectif, celle-ci est capitale pour de bons rapports politiques et sociaux. Tout comme une personne, un Etat cherche à être recon-

nu pour ce qu'il est, sinon il se sent exclu, méprisé. De la psychologie élémentaire, hêlas souvent oubliée ou volontairement mise de côté.

Cette reconnaissance doit venir de l'autre, en l'occurrence le Canada anglais, que le premier ministre représente, entre autres, en raison de sa fonction même. Cette reconnaissance pourrait aussi provenir des autres premiers ministres provinciaux. Enfin, il faudra bien un jour que la Constitution reconnaisse que le Canada est un peuple formé non seulement de ses citoyens mais aussi de plusieurs nations, dont les nations québécoise, acadienne, autochtones et métis.

Michel Lebel
Entrelacs, le 27 juin 2006

Les partis et la langue

En visitant le site Internet des quatre formations politiques fédérales, j'ai remarqué un fait plutôt inusité. En se penchant sur la littérature du site bloquiste, on constate que le Bloc québécois commet une faute en écrivant «Bloc Québécois» puisqu'il utilise le Q majuscule. La langue française possède des règles grammaticales très claires pour les noms propres. L'adjectif suivant le nom doit s'écrire avec une minuscule, règle que le Bloc transgresse. Je trouve plutôt ironique de voir un parti souverainiste se fourvoyer ainsi dans l'utilisation de la langue de Molière. Au contraire, le Parti conservateur respecte la règle de la langue sur son site Internet, tout comme le Parti libéral et le NPD. Surprenant, n'est-ce pas?

Carl Vallée
Pierrefonds, le 16 juin 2006

LIBRE OPINION

Urgence en Palestine: le Canada doit agir!

La crise s'aggrave de façon dramatique dans les territoires palestiniens de Gaza et de Cisjordanie. Gaza est totalement encerclé et les bombardements qui ont commencé, dont ceux de la centrale électrique et de ponts, auront des conséquences catastrophiques pour cette population déjà fort éprouvée par la répression israélienne et prolongeront encore l'impasse causée par la consolidation de l'occupation israélienne.

Nous croyons qu'il y a moyen de sortir de l'impasse et que le Canada pourrait jouer un rôle positif s'il le voulait. Il lui faudrait d'abord réaffirmer les principes du droit international, dont celui qui interdit l'annexion de territoires par la force militaire, puis faire pression sur le gouvernement israélien pour que cessent les violences exercées contre la population civile.

Depuis le début du mois, 94 Palestiniens (dont 31 femmes et enfants) ont été tués lors de diverses opérations de l'armée israélienne. Le massacre, le 9 juin, d'une famille qui piqueniquait sur une plage de Gaza a suscité un vif émoi dans la population palestinienne. Par ailleurs, la suspension des programmes d'aide de plusieurs pays donateurs a considérablement aggravé la pauvreté. La majorité des habitants de Gaza survit à peine grâce à l'aide alimentaire de l'ONU. Les incidents d'il y a une semaine, lors desquels des combattants palestiniens ont attaqué un poste de l'armée d'occupation, doivent être lus à la lumière de ce contexte.

Ces violences ont une cause centrale: le désir des autorités israéliennes de maintenir leur mainmise sur les territoires palestiniens en écrasant toute force politique qui demande la fin de l'occupation, que ce soit par des méthodes pacifiques ou non. Le gouvernement israélien a récemment réaffirmé son intention d'annexer une proportion importante des

territoires occupés, en violation du droit international, et aménage le terrain occupé en conséquence. Le Canada ne dit rien, se mettant ainsi en contradiction avec les règles du droit international et avec les principes affichés de sa propre politique, qui affirme l'égalité de l'annexion éventuelle des territoires palestiniens par Israël.

L'impasse politique

Bien avant la victoire électorale du Hamas, en janvier dernier, le gouvernement israélien, sous Ariel Sharon puis Ehoud Olmert, avait décidé d'agir unilatéralement afin de rendre permanente l'occupation de portions importantes du territoire palestinien. En se retirant de l'intérieur de Gaza (tout en encerclant et en étouffant économiquement), le gouvernement israélien entend consolider l'occupation de la Cisjordanie en annexant illégalement une partie importante du territoire et en transformant les territoires palestiniens en enclaves déconnectées les unes des autres. Ce plan est en contradiction avec les accords d'Oslo ainsi qu'avec la Feuille de route du Quartette. Il est inacceptable pour les Palestiniens car il mettrait fin au projet de constituer un Etat palestinien indépendant et viable en Cisjordanie et à Gaza (qui ne représenterait de toute façon que 22 % de la Palestine historique) en situation de coexistence pacifique avec l'Etat d'Israël.

Malheureusement, le plan Olmert est soutenu explicitement par les États-Unis et tacitement par le Canada. Les autres acteurs politiques importants, tels l'Union européenne et les pays arabes, ne semblent pas être en mesure de forcer la relance d'un processus de paix visant la fin de l'occupation.

Dans ce contexte, il est urgent que le Canada et d'autres acteurs internationaux tentent d'arrêter cette dérive. À court terme, il faut fai-

re pression pour que l'armée israélienne mette un terme immédiat à ses attaques contre Gaza. Il faut aussi réaffirmer que la solution du conflit passe par la mise en œuvre des principes du droit international plutôt que par la force brute appuyée politiquement par les puissances occidentales. Le Canada doit jouer un rôle international qui vise une paix juste plutôt que l'appui à une occupation armée.

François Crépeau, professeur de droit international à l'Université de Montréal
Georges Lebel, professeur de sciences juridiques à l'UQAM
Céline Saint-Pierre, sociologue
René Charest, secrétaire général du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)
Maria-Luisa Monreal, directrice générale de l'AQOCI
Pierre Beaudet, chercheur à Alternatives
Rachad Antonius, professeur de sociologie à l'UQAM
Diane Lamoureux, professeure au département de science politique de l'Université Laval
Anne Latendresse, professeure au département de géographie de l'UQAM
Mounir Samy, médecin spécialiste
Naima Bendriss, chercheuse associée au CRIEC
Cynthia De Petrillo, Solidarité pour les droits humains des Palestiniens (SPHR)
Raymond Legault, objection de conscience
Danièle Rezaq, traductrice et poète
Rezaq Faraj, auteure
Yolande Geadah, auteure

IDÉES



JIM YOUNG REUTERS

Sur le financement des partis politiques québécois

CLAUDE CORBO

Professeur à l'Université du Québec à Montréal

« Money », aimait à dire Jesse Unruh, membre démocrate de la législature de la Californie, « is the mother milk of politics ». Certes, les bienfaits du lait maternel sont connus. Il ne s'ensuit pas que l'on doive s'en nourrir toute sa vie durant. On dit aussi aux États-Unis, à propos de l'argent dans la vie politique, que « money buys access » et que « access is power ». Quiconque suit le moins le moins la vie politique américaine sait combien elle est gangrenée par l'influence qu'exerce l'argent versé aux partis et aux politiciens. On sait aussi les multiples tentatives du Congrès fédéral (par exemple le Bipartisan Campaign Reform Act de 2002) et de législatures d'États pour juguler cette influence. Mais les réformes se succèdent avec un succès très mitigé et les scandales liés à l'influence induite de l'argent sur les législateurs se succèdent avec régularité. Au Canada, l'affaire récente des commandites illustre à quel point le financement des partis politiques constitue un enjeu démocratique fondamental.

Tout cela étant connu (du moins, on l'espère), comment ne pas s'étonner de l'idée avancée par certains qu'on permette à nouveau aux entreprises et aux groupes de toute nature de financer les partis politiques au Québec? A-t-on oublié les pratiques corruptrices de financement des partis ayant prévalu jusqu'à la fin des années 70? Veut-on vraiment revoir la pratique des dons en billets de banque dans des sacs de papier brun ne laissant de traces que dans la mémoire ou dans les dossiers de la transaction? Si on préfère la pratique des chèques, veut-on vraiment que les politiciens contractent des dettes de reconnaissance envers des intérêts privés?

René Lévesque, qui a vu dans les yeux et senti le souffle incendiaire du dragon des « caisses électorales » et du financement occulte des partis politiques, a réussi une réforme qui a singulièrement assaini la vie politique québécoise. Les carences de la mémoire historique ne doivent pas faire oublier les excellentes raisons de préserver cette réforme du financement des partis.

■ Depuis une génération, aucun parti politique québécois n'est mort d'anémie financière. Au contraire, ils se sont adaptés. Joint au financement étatique statutairement établi, le recours aux dons, limités par la loi, des citoyens leur a assuré des ressources financières suffisantes pour leur organisation et leur fonctionnement de base, pour leurs campagnes électorales et pour leurs courses à la direction (le cas échéant). Il n'y a donc aucune nécessité, pour la survie des partis politiques, de diversifier leurs sources de financement.

■ Les règles de financement des partis politiques n'ont pas muselé la capacité des entreprises et des groupes de toute nature d'intervenir dans les débats de société et ne les ont pas empêchés de faire valoir, sur la place publique ou privément dans les officines ministérielles, leurs intérêts et leurs visions. Au contraire, il ne manque pas d'individus et de groupes affirmant que les lobbys et les intérêts corporatistes (d'affaires, syndicaux, professionnels, etc.) présentent déjà trop de poids sur les décisions des pouvoirs politiques. De toute façon, ce n'est un secret pour personne qu'un dirigeant d'entreprise ou un lobbyiste aguerri disposent déjà d'abondants moyens pour influencer les débats politiques et ont, auprès des élus, des entrées bien plus assurées que l'individu ordinaire. Il n'y a donc aucune nécessité d'accroître les moyens d'influence des entreprises ou des groupes de toute nature et de leur permettre d'endetter les politiciens à leur égard par des contributions financières directes ou indirectes.

■ Comme individu, le citoyen moyen n'a guère la capacité, hormis l'engagement personnel dans une formation politique et l'exercice du droit de vote, d'influencer les partis politiques, et encore ces moyens sont-ils d'une force bien limitée. Le fait que seuls les

dons financiers d'origine citoyenne puissent être reçus par les partis assure du moins la population que ces partis ne seront pas financièrement redevables à d'autres catégories de bailleurs de fonds. Devant les discours vigoureux et bien audibles des entreprises et des groupes de toute nature sur les enjeux de société et les choix politiques, celui du citoyen, celui de la population, est bien faible. Il n'y a donc aucune nécessité d'assourdir encore davantage ce faible discours sous le bruit que ne manquerait pas de faire la chute d'espèces sonnantes et trebuchantes provenant des entreprises et des groupes de toute nature dans la caisse des partis.

■ Évidemment, des individus, des partis, des entreprises, des groupes, peuvent s'ingénier de façon récurrente à contourner les dispositions de la Loi sur le financement des partis politiques. Toutes les lois d'une société civilisée ou presque sont sujettes à tentatives de contournement. Cela ne signifie pas que la société doive capituler devant la déviance. Le contrôle de la provenance des fonds des partis politiques a été, est et demeurera une tâche difficile, toujours à recommencer. On a le choix: consentir les moyens financiers, humains et judiciaires requis par ce contrôle ou laisser les partis politiques glisser encore davantage sous l'influence d'intérêts particuliers organisés de toute nature aux dépens de la très modeste influence que peuvent exercer les citoyens.

Les défenseurs d'une modification (on serait tenté de dire: d'une altération) fondamentale des règles de financement des partis politiques ont le fardeau de démontrer que la société québécoise bénéficierait de se rapprocher de pratiques politiques qu'on retrouve aux États-Unis, que déplorait et cherchait à réformer beaucoup de groupes et d'individus aux États-Unis mêmes, ou encore que notre société aurait intérêt à renouer avec des pratiques abolies (sans aucun dommage pour la qualité de notre vie politique, bien au contraire) il y a déjà une génération. Les considérations qui précèdent établissent de façon probante qu'il n'y a aucune nécessité de remettre en cause le principe fondamental voulant que les citoyens puissent seuls assurer le financement des partis politiques.

Le 4 juillet, fête des « Américains » ?

ALAIN LAVALLÉE

Professeur au collégial en sciences humaines et en gestion

On ne peut douter que le 4 juillet soit une fête importante pour les États-Unis, mais est-ce bien la fête des « Américains »? Le 12 octobre ou même le 21 juin ne seraient-ils pas plus appropriés pour célébrer les « Américains »?

De la même façon que le terme « Européen » peut référer à un Français, à un Allemand, à un Italien ou à un Danois, le terme « Américain » devrait servir à désigner aussi bien un Mexicain, un Canadien, un Brésilien, un Argentin ou un citoyen des États-Unis. Ne serait-ce que parce que nous habitons et partageons ce continent des Amériques, les Canadiens sont des Américains, tout comme les Italiens sont des Européens.

Le « Parlement européen » ou le « gouvernement européen » désignent des institutions qui concernent un grand nombre de pays du continent européen. Ce n'est pas le cas de l'usage actuel des expressions « gouvernement américain » ou « dollar américain » puisqu'elles ne désignent que le gouvernement des États-Unis ou la monnaie des États-Unis et non celle du Canada ou du Mexique. À l'heure où différentes formes d'associations des pays d'Amérique existent et évoluent (ALENA, Mercosur, etc.), il devient de plus en plus approprié de réserver l'appellation « Américain » à tout habitant (ou institution) des Amériques et non plus aux seuls États-Uniens. Mais d'où vient cette pratique de qualifier d'Américains les citoyens et les institutions des États-Unis et non ceux du Costa Rica ou du Canada?

« L'Amérique aux Américains »

C'est dans son discours au Congrès des États-Unis

du 2 décembre 1823 que le président James Monroe a clamé « L'Amérique aux Américains ». Cette courte phrase, qui devint doctrine par la suite, était de fait un sévère avertissement lancé aux pays européens afin de les avertir de ne plus s'immiscer dans les affaires politiques des Amériques.

Cet avertissement lancé en 1823 est passé dans l'histoire sous le nom de doctrine Monroe. D'une part, il constituait une reconnaissance des indépendances nouvellement arrachées des rets de l'empire espagnol: le Venezuela en 1811, la Grande Colombie en 1819, le Mexique en 1821, le Pérou en 1821, la reconnaissance de l'Argentine et du Chili en 1823, etc. Dans ce cri « L'Amérique aux Américains » lancé en 1823, ces Américains étaient aussi des Mexicains et les membres des autres nations latino-américaines naissantes.

D'autre part, ce message révélait en partie les ambitions expansionnistes des anciennes colonies britanniques devenues les États-Unis en 1776. En 1803, ils avaient racheté de la France la Grande Louisiane, qui couvrait une vingtaine d'États actuels des États-Unis. De plus, afin d'avoir accès au golfe du Mexique, les États-Unis venaient de faire la guerre à l'Espagne. Il en avait résulté un traité leur cédant les terres de la Floride (1819).

Puis, dans les années 1840, cet avertissement devint « destinée manifeste ». Les politiciens des États-Unis se surprirent à croire que le destin de leur pays était d'occuper tout le continent, toute l'Amérique. Le président Polk clama que non seulement « les États-Unis ne peuvent laisser faire une intervention européenne sur ce continent [...] mais [que] rien ne s'oppose à ce qu'une portion du territoire de ce continent s'unisse aux États-Unis ».

Les États-Unis font alors la guerre au Mexique. Ils annexent le Texas en 1845. Ils s'emparent de la Grande Californie en 1848 (Californie, Arizona, Nevada,

Utah, Nouveau-Mexique). Ils menacent la Grande-Bretagne et réclament les territoires britanniques situés au nord-ouest. En 1846, la Grande-Bretagne cède les territoires au sud du 49^e parallèle (Oregon, État de Washington, etc.).

Alors que les cosaques russes s'étaient implantés en Alaska, les politiciens des États-Unis craignaient qu'ils n'avancent plus loin dans les terres d'Amérique. Le 30 mars 1867, les États-Unis achètent des Russes le territoire de l'Alaska, puis invitent les territoires situés entre l'Alaska et les États-Unis, à l'ouest des Rocheuses, à s'annexer aux États-Unis.

Pour faire face à cette menace expansionniste, à cette « destinée manifeste » des États-Unis, la Grande-Bretagne a préparé l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, créant trois mois plus tard le Canada. À partir du 1^{er} juillet 1867, le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont constitué un pays « américain ». Les États-Unis ont renoncé à annexer ces colonies anglaises puisqu'elles formaient dorénavant un pays « américain ». Ses habitants étaient des « Américains ». Mais la Colombie-Britannique se fera tirer l'oreille. Ce n'est que trois ans plus tard, en 1870, qu'elle se joindra au Canada plutôt qu'aux États-Unis.

Le 24 juin, le 1^{er} juillet et le 4 juillet des Américains sont fêtés. Cependant, le 24 juin, ils sont Québécois; le 1^{er} juillet, ils sont Canadiens; et le 4 juillet, ils sont États-Uniens.

Quand pourrait avoir lieu une fête célébrant tous les Américains? Les deux dates les plus pertinentes seraient le 12 octobre ou le 21 juin. Le 12 octobre 1492, Colomb touchait le continent américain, et nous l'avons tous suivi. Le 21 juin, jour du solstice d'été, est la fête des peuples autochtones, c'est-à-dire des Américains qui habitaient ce continent depuis plus de 10 000 ans.

Viser la cible, mais la bonne!

ALAIN CASTONGUAY

Rédacteur en chef du journal Le Monde forestier

Réplique à la lettre publiée le 30 mai 2006 dans la page Idées, écrite par Luc Fournier, à propos du Mois de l'arbre et de la forêt

Dans son envolée à l'emporte-pièce intitulée « Le mois de l'arbre, la mort des forêts », Luc Fournier a tiré sur tout ce qui bouge. Comme cela arrive malheureusement trop souvent dans tout le débat sur le régime forestier québécois, « qui trop embrasse mal étreint ». À vouloir tout dénoncer, M. Fournier a parfois tiré sur les mauvaises cibles. Certaines de ses affirmations méritent un commentaire.

On peut être contre la monoculture industrielle et les plantations. Mais pourquoi M. Fournier en a-t-il contre le fait que les associations forestières régionales distribuent gratuitement à la population des plants pendant le Mois de l'arbre et de la forêt? Il s'agit là d'une fort vieille tradition, instaurée au Québec au XIX^e siècle par Henri-Gustave Joly de Lotbinière. Cet ancien premier ministre ne s'est pas contenté de faire des discours à l'Assemblée nationale, il a créé une magnifique arboriculture dans son domaine, qui est d'ailleurs ouvert au public.

M. Fournier dénonce, à bon droit, le projet d'épandage de phytocides par voie aérienne de la compagnie Smurfit-Stone dans ses propriétés privées au nord de La Tuque. Il faut savoir que les phytocides sont interdits d'usage en forêt publique depuis 2001 au Québec, qui est d'ailleurs le seul gouvernement au Canada à l'avoir fait. Par ailleurs, la seule raison pour laquelle ce projet fait l'objet d'une enquête au BAPE est que l'entreprise envisage d'épandre ces produits chimiques par la voie des airs sur des superficies qui dépassent les 600 hectares. On peut parier que si le BAPE recommande au gouvernement de rejeter le projet, Smurfit-Stone ira quand même de l'avant en utilisant la méthode classique de l'épandage de phytocides par voie terrestre. Et elle sera parfaitement en droit de le faire puisqu'elle agit sur ses terres privées et à même ses propres budgets. La manière par laquelle l'entreprise a hérité de ce vaste massif foncier de plus de 390 000 hectares est une histoire en soi qui mériterait d'être racontée, mais l'espace nous manque ici pour la résumer.

Luc Fournier déplore les monocultures d'eucalyptus à croissance rapide dans les forêts brésiliennes. Encore une fois, c'est son droit de le faire, mais il devrait savoir que la concurrence à laquelle l'industrie québécoise fait face ne vient pas de ce pays mais d'ailleurs. Le jour où la Russie aura instauré un État de droit et un climat d'affaires adéquat, soyez certains que les entreprises forestières nord-américaines seront les premières à vouloir exploiter l'immense forêt boréale de ce pays. On a le droit d'être contre la foresterie industrielle. Mais si le Québec cessait demain matin de couper des arbres en forêt, d'autres pays continueraient de le faire.

Le commentaire le plus désolant de M. Fournier concerne le reportage diffusé récemment par La Semaine verte, qui faisait état des efforts des travailleurs du Bas-Saint-Laurent pour garder la forme en hiver afin de pouvoir affronter la dure saison des travaux sylvicoles. Selon Luc Fournier, cela montre les dégâts causés par « les méthodes de gestion de la foresterie industrielle ». Soyons sérieux! Ce projet est issu de la réflexion d'un ingénieur forestier, Daniel Bélanger, de la Société d'exploitation des ressources de La Neigette, qui a vu dans ce projet de remise en forme un bon moyen de valoriser les métiers de la forêt. Et ça marche! Oui, le travail en forêt est exigeant physiquement. Mais pour les travailleurs qui participent à ce projet, être en forme améliore leur qualité de vie, point à la ligne! Qu'on cesse de chercher des complots là où il n'y en a pas.

Par contre, Luc Fournier a parfaitement raison de relever le problème des conditions de travail des travailleurs sylvicoles et l'arrivée massive d'immigrants en forêt, « illégaux ou non », lesquels seraient moins regardants sur le salaire, la santé et la sécurité. En agriculture, l'embauche de travailleurs immigrants est courante depuis des années. La foresterie ne fait que suivre l'exemple. Mais si les conditions se dégradent en sylviculture, c'est à cause de la sous-traitance en cascade, qui permet aux donneurs d'ouvrage de ne plus être responsables des travailleurs en forêt. Une simple modification au Code du travail, d'ailleurs suggérée par la commission Coulombe (recommandations 6.19 et 6.20), permettrait d'ailleurs de résoudre bien des problèmes.

À propos du montant de presque un milliard de dollars qui « sera donné à ce moribond industriel qui s'enrichit à même nos derniers arbres et nos derniers publics », tous ceux qui ont lu le discours du budget ont compris qu'il s'agissait là d'un artifice comptable permettant au ministre des Finances de faire les manchettes en déposant son budget, le 23 mars dernier. C'est d'ailleurs ce qui est arrivé! Mais je ne comprends pas pourquoi M. Fournier trouve inconcevable que Québec prévoie un budget de 44 millions de dollars (en quatre ans!) pour contribuer au reclassement des travailleurs affectés par la crise forestière. En 2005, dans le secteur forestier, plus de 4000 personnes ont perdu leur emploi, temporairement ou pour de bon. L'aide annoncée par Québec représenterait ainsi 2750 \$ par an pour chacune de ces personnes. Il faudrait les en priver sous prétexte que ces gens ont été mis en chômage par de « méchantes compagnies forestières »?

Luc Fournier a parfaitement le droit d'exprimer son indignation à propos des lacunes du régime forestier québécois. La population du Québec a raison de s'inquiéter et il faut surveiller le gouvernement pour qu'il donne suite aux recommandations de la commission Coulombe si on veut relancer le secteur forestier.

Depuis la parution du rapport Coulombe, en décembre 2004, les médias montréalais ont accordé plus d'importance à la foresterie québécoise dans leur couverture de l'actualité, ce qui est d'ailleurs très bien. Je constate qu'il est devenu « branché » de dénoncer tout ce qui se fait en forêt.

De temps à autre, un peu plus de retenue serait la bienvenue. On permettrait ainsi à tout le monde de participer à un débat éclairé, calme et serein sans tomber dans les affirmations gratuites et les gros titres à sensation.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Desjardins, Marie-Andrée Choisy (éducation), Josée Bédard (éducation), Isabelle Paris (santé), Louise-Madeleine Sirois (culture), Pauline Gagné (sciences), Michel Garneau (caricatures), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Duchon, Michèle Malenfant et Christine Dumont (relateurs), Renée Les Guimont et Serge Paquin (relateurs internationaux), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bégin (théâtre et culture), Julie Carpentier (jeunes), Paul Bennett (jeunes culturels et culturels du week-end), Stéphane Ballarçon (reporter), Paul Cauchon (média), Caroline Montpéti (livres), Odile Tremblay (cinéma), Frédéric Doyon (photographie); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (jeunes), Philippe Papineau (surveillance), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surveillance); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (jeunes internationaux et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éducation); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Marlyse Hamelin (secrétaire à la rédaction), Marie-Fier Frappier, Alexandre Shields (communis). La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Desrosiers, Rachel Rochelart (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Riopelle, Micheline Ruelland, Nadia Sebat, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Theriault (directrice ad. société), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (services). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanis, Olivier Zola. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion), Caroline Simard (responsable service à la clientèle, par internet), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION François Bisson (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Protoso, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

ISRAËL

SUITE DE LA PAGE 1

Un dirigeant du Hamas, dont l'aile militaire a également revendiqué l'enlèvement, a pour sa part laissé entendre que l'on pourrait rester longtemps sans nouvelles de Shalit. Ses ravisseurs «peuvent le tuer, l'emmener dans un autre pays ou le cacher. Toutes les options sont possibles», a déclaré Oussama al-Mouzaïni. Ehoud Olmert a de son côté lancé que «personne ne serait à l'abri» le cas échéant. «Le ciel leur tombera sur la tête s'ils osent porter atteinte à Gilad Shalit, et ces mots doivent être pris à la lettre», avait déjà averti lundi le ministre israélien de la Justice, Haïm Ramon.

De source proche de la sécurité israélienne, on déclare ne pas exclure une opération commando pour délivrer Shalit, mais on tient celle-ci pour périlleuse dans le labyrinthe des ruelles de Gaza. Le dernier soldat israélien capturé par des Palestiniens — avant l'enlèvement de Shalit — avait trouvé la mort en 1994 lors d'une opération précisément destinée à le libérer. Tsahal a néanmoins réaffirmé sa volonté d'accentuer la pression militaire pour obtenir la libération du soldat Shalit et à exclu tout marchandage en vue de libérer le militaire. Les attaques aériennes se sont d'ailleurs poursuivies la nuit dernière sur la bande de Gaza.

Roquette sur une école

Dans ce climat de crise grave, une roquette palestinienne tirée à partir du nord de la bande de Gaza s'est abattue en fin d'après-midi sur une école vide au cœur d'Ashkelon, au sud de Tel-Aviv. Les dommages matériels ont toutefois été importants, selon une porte-parole militaire. Le tir de cette roquette artisanale de type Qassam a été revendiqué par la branche armée du Hamas, qui figure parmi les trois groupes ayant revendiqué le rapt du soldat israélien.

«Le ciel leur tombera sur la tête s'ils osent porter atteinte à Gilad Shalit, et ces mots doivent être pris à la lettre»

Il s'agit d'un événement très grave, qui constitue une escalade d'une gravité sans précédent dans le terrorisme du Hamas, qui dirige l'Autorité palestinienne», a accusé le premier ministre israélien, Ehoud Olmert. Selon la seconde chaîne privée de la télévision israélienne, citant des responsables politiques, ce développement pourrait modifier les données stratégiques et précipiter une décision sur une offensive terrestre d'envergure de l'armée israélienne dans le nord de la bande

de Gaza. «C'est une longue guerre. Elle requiert des trésors de patience et parfois une retenue sans limite. Il faut savoir quand serrer les dents et quand frapper un coup décisif», a illustré M. Olmert, que Washington incite à la modération depuis le début de la crise.

Au siège du gouvernement palestinien partiellement détruit dans un raid aérien israélien dimanche, à Gaza, Ismaïl Haniyeh a réclamé la poursuite des «efforts et négociations politiques et diplomatiques». Il a ajouté que son gouvernement déployait «des efforts auprès de parties arabes et régionales pour trouver une issue satisfaisante» à la crise. Signe de l'ampleur de la crise, la réunion du gouvernement a été tenue secrète jusqu'au dernier moment, les ministres du Hamas redoublant de vigilance de crainte d'être pris pour cible par l'armée israélienne.

Population en otage

Pour le spécialiste de la question israélo-palestinienne Rachad Antonius, Israël n'est absolument pas intéressé à jouer le jeu de la diplomatie pour sortir de la crise. Il a d'ailleurs estimé que la démonstration de force du gouvernement israélien répond à son objectif de «provoquer une réaction violente de la part des Palestiniens, pour justifier l'annexion du territoire de la bande de Gaza». Selon lui, Tsahal espère atteindre son but en démontrant à la face du monde que les Palestiniens «sont des barbares avec qui on ne peut pas négocier».

M. Antonius a d'ailleurs soutenu que la crise actuelle découle directement des conditions de vie dans lesquelles vivent les habitants de Gaza. «Ils subissent la violence au quotidien, et pas seulement en terme de morts. Ils constatent aussi une destruction de toute vie économique. Alors, pour certains, la capture d'un soldat est une action militaire qui fait partie de la guerre», a-t-il souligné. Il n'est d'ailleurs pas confiant sur la suite des choses. «La situation peut seulement se détériorer. Et déjà, la gravité de la situation humanitaire dépasse l'imagination.»

Les quelque 1,4 million d'habitants de la bande de Gaza continuent en effet de subir les graves contre-coups de la crise qui sévit dans la région. L'émissaire des Nations unies au Proche-Orient, Alvaro de Soto, s'est d'ailleurs dit inquiet hier de la situation humanitaire. «C'est une situation dangereuse, une situation qui pourrait devenir très grave à terme», a-t-il dit. «Juste avant la capture du capitaine [Gilad] Shalit, la situation humanitaire était dangereuse et il y a eu [depuis] une détérioration significative dans tous les domaines», a précisé Alvaro de Soto.

Israël a notamment envoyé des forces terrestres dans la bande de Gaza et détruit une importante station électrique le 28 juin. Depuis ce bombardement, la bande de Gaza ne reçoit que six heures d'électricité par jour. L'émissaire de l'ONU a d'ailleurs souligné le risque de maladies provoqués par l'absence de distribution d'eau, de traitement et de système d'égouts adéquats et appelé Israël à «coopérer énergiquement» au remplacement des transformateurs.

Le colonel Nir Press, responsable de l'armée israélienne pour l'approvisionnement de la bande de Gaza, a pour sa part estimé que «cette région ne souffre actuellement ni d'un manque de vivres ni d'un manque de médicaments ou de carburants».

Le Devoir

Avec l'Agence France-Presse et Reuters

SUITE DE LA PAGE 1

Mais c'est surtout que la Squadra Azzurra a débarqué à la Coupe du monde en plein psychodrame. En plus d'équipes phares comme la Juventus de Turin et le Milan AC, le scandale des matchs truqués et de la corruption dans le calcio a touché jusqu'aux noms de Marcello Lippi, l'entraîneur-chef de l'équipe, et le gardien numéro un Gianluigi Buffon. Tout récemment, un ancien joueur de Turin, Gianluca Pessotto, a tenté de se suicider en se jetant du toit de l'immeuble abritant les quartiers généraux de la Juve. L'immense question était de savoir comment la sélection nationale allait réagir. On le sait maintenant: en atteignant la finale.

Ils sont souvent énervés avec leur théâtre de boulevard, les Italiens, mais celle-là, ils l'ont pleinement méritée.

Quant aux Allemands, ce sera bien mince consolation, ils pourront se dire qu'ils sont peut-être plus imparfaits, plus subjectifs, mais combien plus divertissants.

France-Portugal, dites-vous? Hmm. J'ai consulté des poches de thé, des entrailles de foie gras, une collection de tarauds, un paquet de cartes géographiques, un cube de cristal, deux médiums et trois extra-larges pepperoni, et aucun résultat convaincant ne m'est parvenu. Ça va dépendre, je pense, des impondérables. Or les impondérables, c'est de notoriété publique et parapublique, se prêtent assez peu aux mesures exactes et, partant, aux prédictions fiables.

cours de route et exiger des modifications et l'entrepreneur qui réalisera concrètement les hôpitaux en faisant face à des imprévus qui pourraient entraîner autant de coûts supplémentaires.

C'est par préoccupation budgétaire que le gouvernement a décidé d'agir de la sorte, a expliqué hier au Devoir Julie Masse, directrice des communications au bureau du directeur exécutif des projets. «C'est un incitatif à travailler de concert avec les professionnels, d'avoir un rapport plus serré avec eux, pour qu'ils se sentent impliqués dans les projets. Il y a une façon de travailler dans la construction au Québec qui a conduit, dans certains projets, à des dépassements. C'est la faute de tout le monde! En instaurant une gestion de projet très serrée, ça permettra très certainement aux professionnels d'être capables d'atteindre leur bonification de 10 %», a indiqué Mme Masse.

Budget fixe

«Cette approche qui n'est pas habituelle» conduira à un travail de collaboration si des problèmes devaient survenir lors de la réalisation des hôpitaux. Mais les choix, a prévenu Mme Masse, devront tenir compte des quatre paramètres du dossier: budget, contenu, échéancier et qualité. Seul le budget est fixe. Les trois autres paramètres pourraient être modifiés selon l'évolution du projet.

À l'origine, les appels d'offres ne comportaient qu'une approche coercitive. Ce n'est qu'à la suite de

SUITE DE LA PAGE 1

«Je sens une résistance énorme à l'arrivée des robots sur scène; ce qu'on veut voir, c'est des humains», affirme pour sa part l'ingénieur Pierre Marcotte, pourtant convaincu que la robotique doit se mettre au service de la beauté et de l'émotion. Dans la foulée d'un contrat pour le Cirque du Soleil qui l'a fait rêver d'une chorégraphie aérienne, il a élaboré avec Gényss Groupe Conseil le prototype à échelle réduite d'un propulseur d'acrobates robotisé qu'il compte bien réaliser un jour.

Le charisme d'une machine

Deux visions se dégagent chez ces adeptes du théâtre des robots. L'une tend vers l'anthropomorphisme: elle donne aux machines deux bras, deux jambes et un visage afin que le spectateur s'y identifie. L'autre, si elle entretient elle aussi le fantasme de la création d'un autre «être», ne voit surtout pas celui-ci à l'image de l'homme.

Dans *Robots - Des roses pour Lucinka*, le metteur en scène Christian Denisart va jusqu'à explorer le fantasme amoureux entre un humain et une «robot» aux allures humaines.

«Est-ce que ça peut nous tenir compagnie? Être un objet de plaisir?», se demande-t-il à propos de ces robots, auxquels la fonction de comédien sied parfaitement, selon lui. M. Denisart est convaincu que le théâtre des robots, grâce aux progrès technologiques et à l'illusion du théâtre, aura bientôt le vent dans les voiles.

«Les avancées technologiques le permettent, dit-il. Le robot a une présence scénique incroyable. Il a un charisme fantastique qui sera utilisé à l'avenir. C'est un peu comme travailler avec des marionnettes très perfectionnées.»

À l'autre bout du spectre, le designer Louis-Philippe Demers n'est guère séduit pas la tentation anthropomorphique. Il ne voit pas l'utilité de mettre sur scène un robot qui ressemble à un humain. Une trentaine de robots industriels à la géométrie organique, créés par lui, participaient en mars dernier à *Devolution*, une chorégraphie de l'australien Dance Theatre, qui aborde la biologie et l'écosystème.

«Au lieu de parler des hommes versus les machines, il s'agit plus de parler de systèmes biologiques et de tracer des parallèles entre eux: le parasitisme,

MONDIAL



THOMAS BOHLEN REUTERS

Des joueurs italiens ont célébré hier pendant qu'un adversaire allemand noyait sa peine dans son maillot.

Il faudra donc attendre la fin du match pour vraiment se prononcer. Mais quelle prononciation ce sera.

Par ailleurs, la prochaine fois, nous verrons que Cristiano Ronaldo s'appelle ainsi en l'honneur de Ro-

nald Reagan et que Deco s'appelle ainsi parce qu'il a un intérieur magnifiquement aménagé.

Lire autres textes en page B 6

CHUM

démarches entreprises par des professionnels que Québec a consenti à offrir une contrepartie. La bonification n'atteint toutefois pas le niveau de la pénalité prévue.

Selon Johanne Desrochers, p.-d.g. de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec (AICQ), cette nouvelle façon de faire constitue «un précédent inquiétant», bien que l'objectif soit louable. «Ce type de clause existe déjà dans certains contrats où les professionnels ont un certain pouvoir. Mais ce n'est jamais une pénalité de 25 % des honoraires. Il faut savoir que la moyenne des profits est de moins de 15 %. Des firmes pourraient donc être mises en faillite», a soutenu Mme Desrochers.

Dans le contexte où le Code civil du Québec prévoit déjà la responsabilité des professionnels, l'AICQ a demandé un avis juridique afin de comprendre les véritables impacts de la nouvelle approche gouvernementale. Selon Johanne Desrochers, la situation risque d'entraîner davantage de conflit que de collaboration. Les professionnels souhaitent être perçus comme de «fiers partenaires» et non comme d'éventuels coupables, a-t-elle fait valoir.

Si un dépassement de coûts devait se produire, ce ne serait pas par rapport au montant de 3,6 milliards évoqué en avril dernier par le ministre de la Santé, Philippe Couillard, et sa collègue du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget. Déjà, à ce moment-là, la facture estimée venait de grimper d'un milliard de dollars. Et le ministre Couillard avait précisé, deux fois plutôt qu'une, que «ce ne sont pas les coûts défini-

tifs». Il faudra donc attendre que les plans et devis préliminaires des professionnels embauchés sous peu aient été complétés avant d'avoir une estimation plus juste.

Trois fournisseurs

Les appels d'offres pour services professionnels (ingénierie, architecture et gestion) se terminent le 13 juillet. En août, des comités de sélection, auxquels siègent des représentants (majoritaires) des hôpitaux et des représentants du directeur exécutif des projets, analyseront les candidatures soumissionnées. Trois fournisseurs seront choisis, notamment en fonction de leur expertise et de leur expérience. Ils devront par la suite faire une proposition détaillée avec un prix. Chaque établissement est maître d'œuvre de la réalisation de son hôpital et signera les contrats. Mais la coordination du processus d'appels d'offres, et plus largement des trois projets (CHUM, CUSM et Sainte-Justine), est entre les mains du directeur exécutif, Clermont Gignac, nommé par le ministre de la Santé l'été dernier.

Par ailleurs, les professionnels qui auront été choisis ne pourront pas soumissionner lors de l'étape subséquente du partenariat public-privé, à quelques nuances près. Par exemple, l'architecte choisi pour le CHUM ne pourra pas faire partie de l'équipe de PPP pour cet hôpital. Il pourra toutefois soumettre sa candidature dans le dossier du CUSM.

Le Devoir

ROBOTS

les sociétés, les complémentarités, etc.», explique M. Demers, qui prépare un doctorat sur les machines dans la performance. «Beaucoup d'organismes vivants existent seulement parce que d'autres existent, et tous doivent coexister.»

Sa démarche artistique tend à marquer la différence entre homme et robot plutôt que de nourrir l'obsession de l'humain de tout rapporter à lui-même.

«Qu'est-ce qui définit le vivant?», demande-t-il. Ce qui est conscient, intelligent? Est-ce qu'avoir des sentiments nous élève au-dessus de la pyramide de l'univers? On a beaucoup de notions romantiques de tout ça.»

Être ou ne pas être... robot

À mi-chemin entre ces deux visions, la troupe new-yorkaise Les Frères Corbusier s'est inspirée du potentiel de la robotique pour entrer dans la dramaturgie d'Ibsen, qui était lui-même fasciné par la mécanique. Dans *Hedda Trov*, des robots donnent la réplique (préenregistrée) au personnage humain de Hedda Gabler, une féministe avant l'heure qui souhaite prendre son destin en main. Les robots, confinés à un rôle utilitaire, lui renvoient l'image de sa soumission et de sa quête d'émancipation.

«Avec la croissance exponentielle de la rapidité des processeurs, il y a cette idée que les robots seront peut-être capables de penser par eux-mêmes, alors nous étions intéressés à lier cette idée au personnage de Hedda, figure féministe, prise dans la société patriarcale», précise le directeur artistique Alex Timbers, qui fait aussi un clin d'œil dans la pièce à la mode new-yorkaise actuelle du *flat acting* (livrer un texte sans intonations).

Pourtant, «il y a un énorme pas à franchir» avant que les robots ne pensent et jugent par eux-mêmes, souligne Erick Dupuis, chef de la section robotique à l'Agence spatiale canadienne, dont l'équipe travaille en développement d'autonomie. Reste que cette part d'autonomie, qu'a le robot dans la réalisation de sa mission, fascine.

Curieusement, selon le principe Uncanny Valley, un graphique élaboré par le Japonais Masahiro Mori en 1970, qui ne fait toutefois pas l'unanimité, plus un robot ressemble à l'humain, plus ce dernier ressent de l'empathie jusqu'à un point de rupture où l'empathie se transforme carrément en répulsion.

«Plus une machine a l'air d'une machine, mieux c'est», estime Bill Vorn, artiste et professeur à l'uni-

versité Concordia, joint à Ljubljana, en Slovénie, où est exposée une de ses installations, *Prehistorical Machine*. «Quand on cherche à reproduire l'humain, on finit toujours par être grotesque et éphémère.»

Des automates et des hommes

La fascination qu'exercent les robots sur les artistes ne date pas d'hier. Quelque 125 ans avant Jésus-Christ, Héron d'Alexandrie avait écrit un *Traité des automates* pour le théâtre. Au début du siècle dernier, le théâtre des machines du mouvement Bauhaus voulait carrément éradiquer la présence des humains sur scène. Le mot «robot» (du tchèque *robota*, qui signifie «corvée») apparaît sous la plume du dramaturge Karel Capek dans sa pièce de 1921, *R.U.R. (Russum's Universal Robots)*.

Le Québécois Robert Lepage s'est lui aussi penché sur la capacité des machines de dépasser leur froideur pour susciter des émotions nouvelles, notamment dans le cabaret technologique *Zulu Time*.

«Anthropomorphés» ou non, les robots semblent appelés à prendre plus de place sur scène. «La danse scénique a intégré des prothèses — les chausses à pointe, des harnais — et le spectacle vivant a étendu son territoire jusque dans l'eau et les airs. Alors, sûrement, les robots seront un jour des partenaires à part entière de l'interprète», affirme Martine Epoque, de Lartech, à l'UQAM.

Le public est-il prêt? Sans se faire futurologue, Erick Dupuis estime qu'«on peut peut-être tracer un parallèle entre les ordinateurs personnels», entrés massivement dans nos vies sans être jugés intrusifs, «et l'acceptation des robots».

D'ici là, les coûts assez exorbitants expliquent peut-être aussi leur présence encore timide sur les scènes. La «miss robote» de Christian Denisart et ses deux compagnons valent au bas mot 300 000 euros, soit la moitié du budget de toute la production. Les robots industriels de M. Demers ont coûté quelque 120 000 euros, une aubaine, assure-t-il. Sans oublier qu'une fois l'heure de gloire passée, ces machines sophistiquées perdent tout leur intérêt.

«On ne sait pas trop ce qu'on va faire des robots si le spectacle ne tourne pas; on va peut-être les mettre en vente sur eBay», lance en riant Alex Timbers. Avis aux intéressés.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390